

Les Études du CERI  
N° 59 - novembre 1999

**Vingt-cinq ans après,  
où en est la partition de Chypre ?**

**Gilles Bertrand**

## Vingt-cinq ans après, où en est la partition de Chypre ?

Gilles Bertrand

Dans les « annales de la partition »<sup>1</sup>, Chypre occupe depuis vingt-cinq ans une place à part. A la différence des cas israélo-palestinien et irlandais qui font l'objet, avec plus ou moins de succès, de processus de paix, à la différence également du cas indo-pakistanaï, blessure vivace dont témoigne la guerre du Cachemire, à la différence enfin du cas coréen, partition idéologique devenue anachronique depuis la fin de la guerre froide, le cas chypriote semble être caractérisé par l'immobilisme. Les points communs avec ces autres exemples de partition ne manquent pas cependant.

La situation à Chypre, à l'image des partitions indo-pakistanaïse, irlandaise et israélo-palestinienne, résulte en partie de la stratégie du *Divide and Rule* britannique, dont la finalité était de retarder le plus longtemps possible la décolonisation, en provoquant ou en attisant des inimitiés qui se sont transformées en haine et en violence. La puissance coloniale a pu alors se poser en arbitre, voire en ultime recours. Les Britanniques ont exploité les clivages ethnico-religieux, tandis que les nationalistes de tous bords se sont accordés *de facto* pour accentuer la division. Le cas chypriote est particulièrement éclairant à cet égard : les deux organisations clandestines nationalistes, Eoka (*Εθνική Οργάνωση Κυπρίων Αγωνιστών*, « organisation nationale des combattants chypriotes ») et TMT (*Türk Müdafaa Teşkilatı*, « organisation de la Défense turque »<sup>2</sup>) commencèrent à assassiner les Chypriotes des deux communautés qui refusaient la partition et le conflit ethnique en 1958, trois ans après le début du déclenchement de la lutte armée d'Eoka contre les Britanniques (1955). Ceux qui n'étaient pas assassinés par l'une l'étaient par l'autre. L'indépendance, octroyée en 1960, ne pouvait donc amener la résolution du conflit, elle entraîna plutôt son aggravation, comme en Inde et en Palestine.

Toutefois, contrairement aux cas indo-pakistanaï et israélo-palestinien, la partition ne suivit pas immédiatement l'indépendance. Du moins en apparence, puisque les Britanniques avaient divisé Nicosie en deux zones par l'instauration du couvre-feu dans la partie majoritairement grecque de la ville dès 1955, pour prévenir des attentats d'Eoka, organisation qui se manifesta à partir de cette année-là. La partition se fit graduellement avec le repli des Chypriotes turcs dans des enclaves après les troubles intercommunautaires de 1963-64.

---

<sup>1</sup> Radha Kumar, *Divide and Fall ? Bosnia in the Annals of Partition*, Londres, Verso, 1997, 207 p.

<sup>2</sup> La guérilla et les assassinats politiques de TMT auraient accru l'expérience du département contre-guérilla de l'armée turque, devenu depuis le « département de la guerre spéciale » (*Özel Harp Dairesi*), et dont la tâche principale depuis 1984 est de lutter contre la guérilla kurde du *Partiya Karkeren Kurdistan* (PKK, « Parti des travailleurs du Kurdistan »).

Plusieurs facteurs expliquent un tel processus : la relative imbrication des communautés (mise à mal cependant par l'enclavement), l'intérêt de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis pour un territoire aussi stratégique en Méditerranée orientale (doté de deux bases militaires sous souveraineté britannique), la résistance d'une partie notable de la population que TMT et Eoka voulurent convaincre, au prix de massacres, que le voisin était l'ennemi<sup>3</sup>.

Le conflit pouvait sembler atypique du temps de la bipolarité. Les partitions irlandaise, indo-pakistanaise et israélo-palestinienne ont eu lieu avant ou au tout début de la guerre froide (1947), et l'alignement sur l'un ou l'autre bloc, quand il y a eu alignement, n'est intervenu qu'*a posteriori*. Les seules partitions directement liées à la bipolarité, celles de l'Allemagne, de la Corée et du Vietnam, n'avaient pas de base ethnico-religieuse. La partition chypriote, elle, n'est pas sans relation avec la bipolarité. Dans la lutte pour la décolonisation, les premiers à agir furent les nationalistes grecs réclamant l'union avec la Grèce (*enosis*), les seconds furent les nationalistes turcs qui revendiquaient alors la partition (*taksim*) de l'île.

Il était évident que les uns et les autres, soutenus et encadrés par les gouvernements grec et turc, ne pouvaient tenir un autre discours : membres de l'OTAN, les deux gouvernements avaient alors l'anticommunisme et le nationalisme pour idéologies communes. Seul de la région, le parti communiste chypriote, Akel, bien que très puissant et alors seul parti politique digne de ce nom dans l'île, dominé par les Chypriotes grecs mais comptant une proportion notable de Chypriotes turcs, resta étonnamment passif. Pourtant, il était clair que les communistes devaient faire les frais de l'une ou l'autre des solutions (*enosis* ou *taksim*).

L'indépendance fut une solution de compromis acceptée par l'archevêque et ethnarque des Chypriotes grecs orthodoxes, monseigneur Makarios. Celui-ci sut rallier la droite modérée, la gauche non communiste et finalement Akel. Mais ce soutien d'Akel ainsi que la stratégie de non-alignement de Makarios entraînèrent l'hostilité du gouvernement américain, qui fit une analyse de la situation conforme à sa perception bipolaire du monde, encouragé en cela par ses clients grecs et turcs. Les Etats-Unis oscillèrent donc entre l'encouragement à la partition (plan Acheson, 1964 ; coup d'Etat contre Makarios puis intervention militaire turque, 1974) et son refus (lettre du président Johnson à Ismet İnönü contre une possible intervention militaire turque dans l'île, 1965). L'Union soviétique tenta surtout d'exploiter la discorde entre deux membres de l'OTAN et d'affaiblir ainsi la position de l'alliance en Méditerranée orientale. Mais il n'a jamais été question que Chypre devienne un Cuba de la Méditerranée.

Le contexte de la bipolarité n'est plus. Mais les conflits ethnico-religieux se multiplient, qui rendent le cas chypriote d'autant plus actuel et laissent présager une pérennisation de la partition.

La situation politique à Chypre paraît figée. Figés sont la ligne de front et les rapports de force. Après le coup d'Etat organisé par la junte militaire au pouvoir à Athènes et exécuté par Eoka B contre le président Makarios le 15 juillet 1974, l'armée turque débarqua dans l'île le 20, non sans que le Premier ministre de l'époque, Bülent Ecevit, ait proposé une intervention conjointe à la Grande-Bretagne, puissance garante de

---

<sup>3</sup> Ce dernier point évoque le cas de la Bosnie. De nombreux miliciens serbes en Bosnie-Herzégovine n'étaient pas originaires de cette république, de la même façon que des officiers et militants d'extrême-droite grecs et turcs participèrent les uns à Eoka (1955-60) puis Eoka B (1971-74), les autres à TMT.

l'indépendance chypriote au même titre que la Grèce et la Turquie. Le 22 juillet, un premier cessez-le-feu intervint, des négociations débutèrent à Genève, mais l'armée turque poursuivit sa progression et les combats continuèrent. Les négociations furent un échec. Le 14 août, l'armée turque lança une deuxième offensive et établit une nouvelle ligne de cessez-le-feu le 16<sup>4</sup>. Cette « ligne verte » ou « ligne Attila » (du nom de code de l'opération turque) matérialisait la partition de Chypre. Depuis 1974, l'armée turque occupe la zone Nord de l'île avec près de 35 000 soldats, et les Chypriotes turcs y ont été regroupés.

Suite au « retrait » des Chypriotes turcs de l'administration et des institutions politiques communes en 1964, le Vice-président Fazil Kütçük et le président de la Chambre communautaire chypriote turque, Rauf Denktash, avaient créé une administration séparée dans les enclaves. L'autorité de cette administration s'est étendue, après 1974, à toute la zone Nord, où l'armée turque exerce le quasi-monopole de la répression, la police et l'armée chypriotes turques ne comptant respectivement que 2 000 et 4 500 personnes. En 1975 a été établi l'« Etat fédéré turc de Chypre » (*Kıbrıs Türk Federe Devleti*). En 1983, il est devenu la « République turque de Chypre-Nord » (*Kuzey Kıbrıs Türk Cumhuriyeti*, KKTC) qui n'a été reconnue que par un seul Etat, la Turquie. Rauf Denktash assume les fonctions de président de l'« Etat fédéré » puis de la KKTC depuis 1976. La zone Sud est contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre, reconnu comme seul légitime par tous les autres Etats sauf la Turquie, malgré le fait qu'il ne compte que des Chypriotes grecs, maronites, arméniens et d'autres minorités. La zone Nord couvre 34 % du territoire, la zone Sud 60 %, les bases sous souveraineté britannique 3 % et la zone-tampon de part et d'autre de la « ligne verte » contrôlée par la Force des Nations unies à Chypre (UNFICYP), 3 % également.

Les négociations intercommunautaires menées depuis 1974 n'ont abouti à aucune solution permettant de régler la question chypriote au sens où l'entendent les Nations unies, c'est-à-dire en mettant fin d'une manière ou d'une autre à la partition en tant que situation de non-droit et à l'occupation militaire turque. Malgré les efforts de tous les secrétaires généraux de l'ONU, aucun des plans successivement proposés n'a permis le plus petit changement de *statu quo*. Rauf Denktash les a tous repoussés, parfois avec l'aide objective de son interlocuteur chypriote grec. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre de 1977 à 1988 s'est lui aussi montré particulièrement intransigeant. Le dernier plan de paix proposé par l'ONU a été l'« Ensemble d'idées », présenté par Boutros Boutros-Ghali en 1992. Visant comme les précédents une solution fédérale à la question chypriote, il proposait également des mesures de confiance mutuelle comme la réouverture de l'aéroport de Nicosie. Ce plan s'est soldé en 1994 par un échec retentissant. Les dernières rencontres au sommet Glafcos Clerides-Rauf Denktash à Troutbeck (Etats-Unis) et Glion (Suisse) en juillet et août 1997 n'ont rien apporté, comme l'histoire des négociations intercommunautaires chypriotes le laissait présager<sup>5</sup>.

Le gouvernement des Etats-Unis, sous la pression de l'influente communauté helléno-américaine, mène sa propre diplomatie de la paix. L'envoyé spécial du président pour

---

<sup>4</sup> Voir Mehmet Ali Birand, *Thirty Hot Days*, Nicosie, K. Rustem & Bros., 1985, 115 p.

<sup>5</sup> Voir Jean-Michel Favre, « Le Secrétaire général des Nations unies et le problème de Chypre : éloge de la patience », *CEMOTI*, (17), janvier-juin 1994, pp. 255-285.

Chypre (Cyrus Vance sous Johnson à partir de 1964, puis sous Carter) a paru disposer de moyens accrus lorsque Richard Holbrooke a été nommé à ce poste juste après la signature des accords de Dayton (octobre 1995). Assisté du Coordonnateur spécial pour Chypre du Département d'Etat, Richard Holbrooke n'a obtenu aucun résultat, les Chypriotes grecs refusant par avance tout accord de type Dayton et Rauf Denktash faisant une fois de plus de la reconnaissance internationale de la KKTC la précondition à la reprise des négociations. Richard Holbrooke a pris ses fonctions d'ambassadeur à l'ONU début septembre 1999, mais le président Clinton assure toujours « prier Dieu » pour la paix à Chypre<sup>6</sup> ...

La partition est donc loin d'être entérinée par la communauté internationale. La Turquie demeure le seul Etat reconnaissant la KKTC, le Pakistan étant revenu sur sa décision de faire de même il y a quelques années. La République de Chypre obtient régulièrement le soutien du Mouvement des non-alignés, dont elle continue de faire partie, et du Commonwealth, deux groupes d'Etats non négligeables au sein de l'Assemblée générale des Nations unies. Le Conseil de sécurité de l'ONU reste lui aussi saisi de la question, le secrétaire général étant tenu de remettre un rapport semestriel sur la situation dans l'île pour le renouvellement du mandat de l'UNFICYP.

Malgré ces blocages au niveau diplomatique, la situation dans l'île n'est pas aussi figée qu'elle le paraît de prime abord. Le succès ou l'échec de l'entreprise de partition, ou les chances de réussite d'une réconciliation dépendent avant tout de la situation interne. De l'observation des facteurs cruciaux pour la partition, il paraît bien difficile de tirer la conclusion que la partition va se pérenniser ou non. Les deux premiers facteurs sont l'économie et la démographie. Les évolutions constatées dans ces domaines laissent penser à une perpétuation de la partition. L'étude des scènes politiques en zone Nord comme en zone Sud montre l'existence de forces favorables à la partition définitive, se satisfaisant du *statu quo* actuel (partition *de facto*, mais négociations) ou œuvrant franchement à la réconciliation. Or les rapports de force dans les deux arènes politiques dépendent très étroitement de facteurs externes dont les principaux sont : la candidature de la République de Chypre à l'adhésion à l'Union européenne ; la politique d'intégration militaire entre la Grèce et la République de Chypre ; la situation politique intérieure et extérieure de la Turquie. Enfin, le rôle de la société civile est loin d'être négligeable : les mobilisations de part et d'autre de la « ligne verte » montrent que la partition est non seulement loin d'être achevée, mais encore de plus en plus contestée.

## **LES PRESSIONS EXERCEES SUR LE STATU QUO**

### **Le « dogme de défense unique »**

Le concept de « dogme de défense unique » (EAD : *Ενιαίο Αμυντικό Δόγμα*) a été lancé officiellement en décembre 1993 par une déclaration commune du Premier

---

<sup>6</sup> *Cyprus Weekly*, 26 février - 4 mars 1999.

ministre grec, Andreas Papandreou, et du président de la République de Chypre, Glafcos Clerides, instaurant une coopération étroite entre les forces armées des deux Etats. Jusque-là, la présence militaire grecque était limitée à 950 soldats d'Eldyk (*Ελληνικές Δυνάμεις στην Κύπρο* - Forces grecques à Chypre) comme le prévoyait le Traité de garantie de 1960, fixant le nombre de soldats turcs stationnés dans l'île à 650. Environ 1 300 officiers grecs conseillent la garde nationale chypriote qui compte 10 000 soldats (dont 90 % de conscrits). La coopération entre les deux Etats ne s'était pas renforcée plus tôt en partie parce que les officiers grecs de la garde nationale ainsi qu'Eldyk avaient participé au coup d'Etat contre Makarios et n'étaient donc pas très populaires (les drapeaux grecs ont même presque totalement disparu de Chypre de 1974 à 1981). L'*enosis* quant à elle n'est absolument plus de mise depuis 1974, ni à court ni à long terme. Le « dogme » faisait partie de la stratégie de Glafcos Clerides qui avait décidé de tout faire pour débloquer la situation et obtenir que la Turquie soutienne un accord. Elu en février 1993, le président de la République de Chypre trouva un interlocuteur attentif en la personne d'Andreas Papandreou, revenu au pouvoir en octobre 1993. Le Premier ministre grec voyait dans le « dogme » une nouvelle occasion de prouver qu'il était le meilleur défenseur de l'hellénisme. Il était encouragé en cela par les « faucons » de son entourage, dont Gerasimos Arsenis, ministre de la Défense, et Akis Tsohatzopoulos, qui le remplaça en 1996. Gerasimos Arsenis, l'un des artisans du « dogme », rappella qu'il était le premier ministre grec de la Défense à visiter l'île (en mars 1994) depuis trente ans<sup>7</sup>.

Le « dogme » a pour objectif de mieux coordonner la défense de « l'espace hellénique » englobant la Grèce et la zone Sud de Chypre contre « l'expansionnisme turc ». Il se traduit par des manœuvres militaires conjointes (baptisées *Nikiphoros*) à Chypre même, tous les mois d'octobre depuis 1994. Ces manœuvres ont été l'occasion, notamment *Nikiphoros 97* et *98*, d'incidents aériens gréco-turcs dans l'espace compris entre Rhodes et Chypre (400 km de distance). Une base aérienne, baptisée « Andreas Papandreou », a été construite près de Paphos et inaugurée le 24 janvier 1998. Elle devait accueillir des avions de chasse grecs (la République de Chypre ne dispose pas de forces aériennes) pouvant défendre l'île en cas d'attaque turque. Il s'agissait également d'une tentative d'« équilibre des forces », les forces aériennes turques disposant de la base de Geçitkale (Lefkoniko), située près de Famagouste. Or la nouvelle base grecque n'a de sens que si elle est correctement défendue contre les attaques aériennes. La garde nationale chypriote ne disposant jusqu'alors que de missiles sol-air de courte portée (4 et 14 km) - 60 *Mistral* français et 12 *Aspide* grecs -, l'Etat-major a demandé l'achat de missiles sol-air de plus longue portée. Les Etats-Unis ayant refusé de vendre des *Patriot*, la Russie a accepté, en janvier 1997, de vendre ses nouveaux S-300, missiles de 150 km de portée. Le montant de la transaction a atteint les 600 millions de dollars.

Plus que le « dogme » lui-même, contesté essentiellement par la Turquie, l'achat des missiles a provoqué des réactions très négatives de la part des Etats-Unis et des principaux Etats-membres de l'Union européenne. Les S-300, en introduisant à Chypre une technologie de pointe, étaient susceptibles de relancer la course aux armements dans l'île la plus militarisée du monde. Les Etats-Unis se sont prononcés contre l'escalade et se sont opposés au déploiement de missiles russes concurrents des *Patriot*

---

<sup>7</sup> Interviewé par Stephanos Constantinides, « Greece and Foreign Policy », *Hellenic Studies*, 3 (1), 1994, pp. 19-25.

en Méditerranée. Qui plus est, les S-300, dont c'était la première vente à l'étranger, nécessitent l'installation d'un puissant radar qui aurait dû être faite, dans un premier temps, par des officiers instructeurs russes. Les Britanniques disposent déjà d'un radar surveillant toute la Méditerranée orientale sur le mont Troodos à Chypre. Ils ont vu d'un mauvais œil ce radar russe, susceptible d'observer les mouvements de la VI<sup>e</sup> flotte américaine dans la région et les bases britanniques de Chypre, qui ont joué un rôle important pendant la guerre du Golfe. Les menaces d'une destruction préventive des missiles par l'aviation turque dès leur installation et les pressions exercées, y compris par le Premier ministre grec Costas Simitis, ont finalement abouti en décembre 1998 à la décision d'installer les S-300 en Crète plutôt qu'à Chypre. Ils doivent désormais protéger le décollage des chasseurs grecs destinés à appuyer la garde nationale chypriote, et non plus leur atterrissage. Le gouvernement chypriote est ainsi sorti de l'impasse dans laquelle il s'était fourvoyé. Mais la crise des missiles a eu de sérieuses répercussions sur les attitudes et les discours des acteurs sociaux et politiques chypriotes turcs vis-à-vis des Chypriotes grecs.

## **La candidature à l'Union européenne**

La candidature de la République de Chypre à l'Union européenne constitue l'initiative majeure de ces dernières années, dans la perspective de modifier le *statu quo*. Associée à la Communauté européenne dès 1972, la République de Chypre n'a fait acte de candidature que le 4 juillet 1990. Georges Vassiliou, alors président de la République de Chypre (1988-1993), a tiré les conclusions de la fin de la bipolarité, donc de l'accroissement de l'importance de la CEE sur la scène politique européenne. L'idée implicite à l'origine de cette candidature est qu'elle pourrait faciliter la mise au point d'une solution en plaçant Chypre non plus dans le cadre du jeu des trois puissances garantes, mais dans celui du respect de la démocratie et des droits de l'homme qu'offre l'UE, susceptible de rassurer les Chypriotes turcs. Les deux zones de Chypre pourraient alors se réunir dans ce cadre européen, d'abord par le biais de l'économie et de la coopération technique en vue de l'adhésion, suivant un mécanisme de *spill-over* cher aux fonctionnalistes. L'avis de la Commission européenne a été rendu le 30 juin 1993 et avalisé par le Conseil des ministres le 4 octobre 1993. Le 6 mars 1995, la Grèce a accepté de lever son veto à l'union douanière UE-Turquie, en échange de la promesse de ses partenaires que les négociations d'adhésion de Chypre commenceraient six mois après la fin de la conférence intergouvernementale de 1996.

Le Conseil européen, réuni à Luxembourg les 12 et 13 décembre 1997, a décidé d'entamer les négociations avec la République de Chypre mais dans le même temps a refusé d'inscrire la Turquie sur la liste des pays candidats à l'adhésion, provoquant ainsi la colère des dirigeants turcs et chypriotes turcs.

Le président Glafcos Clerides donne l'impression d'attendre les effets du « dogme » et de la candidature de la République de Chypre à l'Union européenne comme moyens de pression sur le gouvernement turc pour arriver à un accord. Mais la candidature à l'UE constitue désormais un prétexte à la poursuite de « l'intégration » de la zone Nord à la Turquie, notamment sous la forme d'accords bilatéraux sur la circulation des personnes, des biens et des services. Elle sert également de prétexte à Rauf Denktash pour

pérenniser le *statu quo*, car il réclame son retrait préalablement à toute nouvelle négociation sur l'avenir de l'île.

Le gouvernement de la République de Chypre se trouve dans une situation difficile : il appelle les Chypriotes turcs à se joindre aux négociations avec l'UE, mais seuls des groupes non officiels ont répondu à son invitation. Il sollicite des prises de position fermes de la part des Etats-membres de l'UE, mais celles-ci sont souvent peu claires et même ambiguës : l'Union européenne intégrera-t-elle la République de Chypre en l'état actuel, prenant le risque d'une confrontation directe avec la Turquie qui deviendrait automatiquement puissance occupante d'une partie d'un territoire de l'UE ? L'enjeu est de taille : si l'UE obtient une réunification de Chypre, il s'agira d'une victoire diplomatique de première importance, renforçant sa position au Moyen-Orient et dans le monde. Les Etats-membres ne semblent pourtant guère disposés à faire sérieusement pression sur la Turquie pour qu'elle favorise une réunification. Celle-ci aurait pourtant un coût financier minime pour l'UE, car la République de Chypre est prête à l'assumer. Mais plus le temps passe, plus le fossé économique entre les deux zones se creuse.

## LES FACTEURS DE PERENNISATION DE LA PARTITION

### La partition sur le plan économique, un processus achevé ?

Les deux parties de Chypre connaissent une forte différenciation économique depuis 1974. Dans ce si petit territoire, les différences de développement étaient peu marquées entre les régions avant cette date. Après l'indépendance, l'île avait renoué avec la prospérité mise à mal par les années de lutte contre les Britanniques. De 1960 à 1973, la croissance économique a été de 7,1 % par an, et ce malgré les affrontements intercommunautaires de 1963-64 et de 1967. L'enclavement des Chypriotes turcs après 1963 n'a pas mis fin aux relations économiques entre les deux communautés. Michael Attalides<sup>8</sup> a mis en évidence le phénomène de réintégration qui marque la période 1968-1974 : en 1970, la population active chypriote turque était de 45 000 habitants dont 33 000 travaillaient à plein temps. Sur ces 33 000 personnes, 5 000 étaient employées dans des entreprises dirigées par des Chypriotes grecs, 4 000 étaient des travailleurs saisonniers dont 3 000 employés par des Chypriotes grecs, 8 000 étaient des entrepreneurs dont 5 000 étaient en relations d'affaires suivies avec des entrepreneurs chypriotes grecs. Toutefois, en 1971, le revenu par tête des Chypriotes turcs représentait 50 % de celui des Chypriotes grecs, une différence que Rauf Denktash justifiait par des discriminations gouvernementales, mais que Michael Attalides explique par la fermeture de l'économie des enclaves encouragée par Rauf Denktash et sa politique du « achetez turc ! ».

La partition aurait pourtant dû profiter aux Chypriotes turcs : en 1973, la zone Nord comprenait en effet 73 % des terres cultivées, dont la plus grande partie de la plaine de

---

<sup>8</sup> Michael Attalides, *Cyprus. Nationalism and International Politics*, Edinburgh, Q Press, 1979, chapitre V.



la Mesaoria ; elle comptait 26 % des installations industrielles et 73 % de la capacité hôtelière (70 % des touristes en 1973<sup>9</sup>). A lui seul, le port de Famagouste « traitait en 1973, 83 % du trafic international, avec 50 % de la capacité de manutention »<sup>10</sup>. Mais tous ces avantages n'ont pas profité aux Chypriotes turcs : l'économie de la zone Nord de l'île est aujourd'hui sinistrée, tandis que celle de la zone Sud est florissante. Comme le montre le tableau 1<sup>11</sup>, les écarts se creusent entre les deux régions. Le revenu par habitant est à cet égard éloquent. Les données dont nous disposons en ce qui concerne la zone Nord émanent toutes de l'administration chypriote turque ou de l'EMU (*Eastern Mediterranean University* de Famagouste) ; elles sont cependant loin d'être toujours fiables, des sources officielles ou proches du pouvoir se contredisant entre elles. Le taux de chômage, par exemple, serait de plus de 10 % selon des experts indépendants, alors qu'officiellement, il est de 1 %.

Le fossé qui sépare économiquement les deux zones s'explique principalement par la partition. La zone Sud peut se développer sans réelle contrainte autre que celle du marché et du contexte international. En revanche, l'économie de la KKTC a été marginalisée, menée vers l'intégration à l'économie turque par la volonté politique de ses dirigeants et par les effets pervers de la politique des gouvernements successifs de la République de Chypre. Ceux-ci ne tentent pas seulement d'isoler la zone Nord politiquement, ils essaient aussi de le faire économiquement. L'idée est que la KKTC est une création illégale dans une zone occupée par une armée étrangère, que les biens des Chypriotes grecs ont été saisis et sont exploités illégalement soit par des Chypriotes turcs, soit par l'armée et des ressortissants turcs. De plus, le gouvernement de la République de Chypre cherche à utiliser tous les moyens de pression possibles contre la KKTC, afin d'isoler et de contraindre Rauf Denktash à la négociation. Jusqu'à présent, la politique de marginalisation économique s'est révélée très efficace, trop efficace puisqu'elle accentue la dépendance de l'économie de la KKTC à la Turquie.

Dès 1976, le gouvernement chypriote a ralenti les transferts monétaires vers la zone Nord, qui se sont progressivement limités aux retraites payées à des Chypriotes turcs. Cette politique a sans doute été menée dans l'idée de démontrer l'impossible viabilité économique du nouvel « Etat fédéré ». Le gouvernement chypriote ne voulait pas que sa monnaie circule dans une partie de l'île qu'il ne contrôlait pas. Cela a abouti à l'introduction de la livre turque en zone Nord. Cette « importation » entre parfaitement dans la logique de l'« intégration » visée par les dirigeants turcs et par Rauf Denktash. De fait, on peut parler d'une véritable annexion par la monnaie : nombre des problèmes économiques de la Turquie se retrouvent désormais à Chypre-Nord, à commencer par l'hyperinflation. La dépréciation continue de la livre turque provoque un renchérissement du prix des produits importés. Or Chypre importe plus qu'elle n'exporte, à commencer par les produits énergétiques et un grand nombre de biens d'équipement. Pour diminuer le déficit de la balance commerciale, elle dispose comme ressource principale de ses mines de cuivre, et de ses fruits et légumes. Encore faut-il pouvoir les exporter. Depuis 1974, le gouvernement de la République de Chypre tente de dissuader les étrangers

---

<sup>9</sup> Notamment parce que la plupart des sites touristiques de l'île se trouvent dans l'actuelle zone Nord.

<sup>10</sup> Jean-François Drevet, *Chypre, île extrême. Chronique d'une Europe oubliée*, Paris, Syros, 1991, p. 253.

<sup>11</sup> Les tableaux sont regroupés à la fin du texte.

d'acheter à la zone Nord et déclare illégales ses exportations. Jusqu'en 1994, la zone Nord pouvait cependant continuer à bénéficier du régime douanier préférentiel existant antérieurement à 1974 avec la Communauté européenne. Cela concernait notamment les agrumes et les pommes de terre dont Chypre est un gros producteur. La Cour de justice des Communautés européennes a mis fin à cette pratique par un arrêt du 5 juillet 1994. Désormais, les certificats d'origine de la zone Nord ne sont plus acceptés dans l'Union européenne. La dépendance à l'égard de la Turquie s'accroît d'autant. Les producteurs chypriotes turcs -et les colons turcs - doivent y faire transiter leurs marchandises ou vendre à des intermédiaires turcs. Ce qui constitue un autre facteur de renchérissement des importations et de baisse des revenus liés aux exportations.

En effet, du fait de l'embargo, le commerce de la KKTC avec des Etats-tiers doit presque obligatoirement transiter par la Turquie. Seules deux compagnies maritimes de Famagouste en *joint-venture* avec des armateurs italiens assurent une liaison directe avec l'Italie. Mais, en raison de ce monopole et de la violation de l'embargo, ces compagnies facturent le transport des containers 60% plus cher vers Famagouste que vers Limassol (zone Sud). Les firmes turques profitent de la situation pour mettre la main sur le secteur de l'import-export de la KKTC, s'implantent dans l'île, emploient de la main d'œuvre (qualifiée ou non) venue de Turquie et marginalisent ainsi les hommes d'affaires chypriotes turcs. La production locale est plus chère que les produits importés de Turquie et les entreprises chypriotes turques peuvent difficilement lutter contre les conglomérats turcs de la banque et de l'industrie, alors que la concurrence avec les entrepreneurs chypriotes grecs, avant le conflit, était plus équilibrée<sup>12</sup>.

Il ne reste plus à Chypre-Nord qu'à espérer améliorer sa balance des paiements grâce au tourisme et aux sociétés *off-shore*, comme le fait avec succès Chypre-Sud. La législation sur les sociétés *off-shore* a été l'une des clés de la prospérité de la République de Chypre au cours des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix. Ce furent d'abord les Libanais qui, du fait de la guerre, y rapatrièrent leurs affaires en profitant de cette fameuse législation. Les années quatre-vingt-dix virent l'arrivée des Serbes et des Russes. Mais la crainte de trafics mafieux et la perspective d'adhésion à l'Union européenne ont conduit le gouvernement à réformer la législation dans un sens plus restrictif. En avril 1996, il a fait voter une loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent conforme à la législation de l'Union européenne. En 1997, la Banque centrale a donné de nouvelles instructions aux banques chypriotes concernant l'identification de leurs clients et l'interdiction faite à certaines personnes d'ouvrir des comptes à Chypre. La lutte policière contre le blanchiment, notamment de l'argent de la drogue, a été renforcée<sup>13</sup>. Et de fait, contrairement à certaines craintes du début des années quatre-vingt-dix, la République de Chypre n'est pas devenue le sanctuaire du crime organisé russe. En zone Nord, la situation est bien différente : une grande partie de l'argent de la drogue exportée de Turquie y serait blanchie, tant par l'intermédiaire de sociétés *off-shore* (notamment des banques) que par le biais classique des casinos (on

---

<sup>12</sup> Entretiens avec des hommes d'affaires chypriotes turcs (mai 1999).

<sup>13</sup> Voir : *International Narcotics Control Strategy Report 1997*, Bureau for International Narcotics and Law Enforcement Affairs, U.S. Department of State, Washington DC, mars 1998, disponible sur <<http://www.americanembassy.org.cy/index.html>>.

en compte 19 à Chypre-Nord, soit un pour 10 000 habitants<sup>14</sup>). Les principaux bénéficiaires du blanchiment d'argent sont les organisations du crime turques, liées à l'extrême droite (nous en reparlerons plus loin).

Le tourisme est une autre clé de la prospérité de Chypre. Mais le gouvernement de la République de Chypre maintient l'embargo sur la zone Nord dans ce secteur également. Les diplomates et les organisations non gouvernementales chypriotes grecques ou proches d'elles multiplient les interventions auprès des agences de voyage afin que celles-ci ne proposent pas la zone Nord comme destination. L'aéroport de la zone Nord, Ercan, non reconnu par l'Organisation internationale de l'aviation civile (OIA), n'est en principe accessible que de Turquie. En réalité, quelques vols *charter* le desservent à partir de Londres ou de Francfort. Le nombre de touristes en zone Nord de Chypre reste par conséquent très limité, compte tenu de son potentiel touristique et du nombre de touristes qui fréquentent le Sud (voir tableaux 2 et 3). Le succès de la politique de boycott menée par le gouvernement de la République de Chypre prive la KKTC de devises fortes, et celle-ci se trouve d'autant plus dépendante de la Turquie. La proportion de « touristes » turcs qui sont en fait des travailleurs saisonniers, voire de futurs « colons », reste inconnue.

### **La question démographique : les colons turcs à Chypre-Nord.**

Comme dans tous les cas de partition, Chypre a connu une « réécriture brutale de la géographie humaine »<sup>15</sup> comme dit Didier Billion, c'est-à-dire une épuration ethnique.

Un grand nombre de Chypriotes turcs avaient dû se réfugier dans des enclaves en décembre 1963. L'avancée des troupes turques en juillet et août 1974 poussa les Chypriotes grecs vers le Sud. En juillet 1975, un accord Clerides-Denktash paracheva la partition « ethnique » : les huit à neuf mille Chypriotes turcs vivant encore dans la zone Sud furent autorisés à s'installer au Nord. Il restait, en 1976, 400 Chypriotes turcs au Sud. Ils sont aujourd'hui environ 200. 500 Chypriotes grecs demeurent au Nord, dans la péninsule du Karpas où ils sont « enclavés »<sup>16</sup>. Chypre compte près de 250 000 réfugiés dont 200 000 Chypriotes grecs. La zone Nord a donc perdu des habitants tandis que le Sud en gagnait : la population de la partie Nord ne représentait plus en 1976 que 64 % de celle de 1973. Le mouvement inverse s'est produit au Sud, où la population a augmenté de 22 %. Les Chypriotes turcs, qui représentaient 18 % de la population chypriote en 1974, occupent 34 % de la superficie de l'île.

Ce phénomène a entraîné dans un premier temps une forte émigration, d'environ 20 000 Chypriotes grecs, vers la Grande-Bretagne, l'Australie, le Canada et les États-

---

<sup>14</sup> Voir l'hebdomadaire anglophone turc *Briefing*, 9 février 1998, n° 1179.

<sup>15</sup> Didier Billion, *La Politique extérieure de la Turquie. Une longue quête d'identité*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 197.

<sup>16</sup> Selon la requête adressée par la République de Chypre à la Commission européenne des droits de l'homme (requête No. 25781/94) en novembre 1994 et les informations du site Internet de l'université de la Méditerranée orientale à Famagouste (<<http://www.emu.tr/trnc>> consultée le 29/05/98).

Unis. La prospérité des années quatre-vingt-dix a renversé cette tendance. Non seulement de nombreux émigrés sont rentrés, mais le Sud de l'île connaît désormais une immigration importante, principalement en provenance du sous-continent indien et des Philippines : l'usage de la langue anglaise facilite l'insertion des immigrés dans le marché du travail. Ceux-ci seraient plus de 20 000 actuellement, représentant 3 % de la population totale<sup>17</sup>. Mais leur nombre est cependant difficile à évaluer dans la mesure où les clandestins sont nombreux, ce qui permet au gouvernement chypriote de s'assurer une marge de manœuvre importante en cas de baisse de la demande de main d'œuvre. Ces immigrés sont employé(e)s de maison ou occupent des fonctions peu qualifiées dans la confection ou le bâtiment.

La situation est toute autre, et très paradoxale, dans la zone Nord. Le vide laissé par les réfugiés chypriotes grecs laissait une porte ouverte à l'immigration. Mais l'ampleur de celle-ci, ses caractéristiques et le départ des Chypriotes turcs - qui, eux, émigrent - constituent l'un des éléments-clé de la question chypriote d'après 1974. Suivant les recensements effectués par les autorités, la croissance démographique de la zone Nord est impressionnante, comme l'indique le tableau 4 : l'accroissement de la population serait de 71,5 % depuis la partition, la population de la zone Nord étant de 198 215 habitants en 1996. Or, de 1976 à 1996, la population de la zone Sud est passée de 505 700 à 645 300, soit un accroissement de 27,6 %. La population de la zone Nord représentait donc en 1996 23,5 % de la population totale de l'île.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est penchée sur le problème : c'est le rapport Cucó sur « la structure démographique des communautés chypriotes »<sup>18</sup>. Mais le rapporteur n'a pu que constater l'absence de données suffisantes expliquant ce *boom* démographique. Selon des experts chypriotes turcs qu'il a rencontrés, 25 000 migrants de Turquie seraient arrivés à Chypre entre 1975 et 1977. 17 000 auraient obtenu la citoyenneté chypriote turque depuis. L'ambassadeur de Turquie de l'époque, Kumcuoğlu, avance, lui, le chiffre de 17 000 migrants turcs entre 1974 et 1990. Mais, pour Alpay Durduran, qui était alors président du parti de gauche YKP, le nombre de Turcs ayant obtenu cette citoyenneté entre 1975 et 1991 serait de 55 000. Pour le CTP, un autre parti de gauche, ils ne sont que 30 000. Enfin, l'UNFICYP estimait en 1991 que les colons seraient 40 à 45 000. Les chiffres que nous avons recueillis en 1998 et 1999 sont tout aussi imprécis : le gouvernement de la République de Chypre estime que les colons pourraient être désormais 100 000. Alpay Durduran évalue le nombre d'électeurs issus de cette immigration turque à 40 000 - contre 70 000 électeurs chypriotes turcs<sup>19</sup>. Pour la plupart des observateurs, le nombre de colons se situerait entre 60 et 80 000 personnes. Cependant, le conseiller économique de Rauf Denktash, Ahmed Aker, a déclaré à l'AFP<sup>20</sup> que les colons turcs représentent 45 % de la population de la KKTC soit environ 89 000 personnes. La forte natalité de cette population, pour l'essentiel originaire des provinces anatoliennes de la Turquie, expliquerait que la moitié seulement soit en âge de voter.

---

<sup>17</sup> Chiffres officiels, voir le site internet <<http://www.kypros.org>>.

<sup>18</sup> Mission effectuée par le rapporteur en novembre 1991, rapport Doc. 6589 du 27 avril 1992.

<sup>19</sup> Entretien avec Alpay Durduran, mai 1999.

<sup>20</sup> Dépêche AFP du 6 juillet 1997, signée Elie Austa.

Colons ou immigrés ? Cette question de terminologie peut paraître anodine. Mais elle est au cœur du problème. Qu'il y ait des migrants de Turquie n'a rien d'étonnant : ils sont 3 millions en Allemagne, 350 000 en France ... La thèse défendue par les autorités turques et chypriotes turques est d'ailleurs celle-ci : les Turcs émigrent à Chypre car l'économie y est florissante et qu'il faut combler le vide laissé par les Chypriotes grecs. Or l'économie de la zone Nord est en crise. De plus, il existe différentes immigrations en provenance de Turquie. Pour certains, mais certainement pas le plus grand nombre, l'installation à Chypre résulte d'un choix individuel : il peut s'agir de personnes venues travailler temporairement dans l'île, parfois même avant 1974, et qui y sont restées, ont épousé des Chypriotes turc(que)s, ont des enfants nés à Chypre. Pour d'autres, et c'est le cas de la majorité, l'installation à Chypre a eu un caractère organisé : le gouvernement turc a recruté des paysans anatoliens pour peupler les villages grecs abandonnés et remettre les champs en culture. Certains sont d'anciens officiers de l'armée ou des vétérans de l'intervention de 1974. Des villages entiers ont aussi été déplacés vers Chypre, particulièrement quand les partis les plus nationalistes, dont le MHP, y étaient forts. Pour les autres enfin, l'émigration est assez récente, elle peut être temporaire ou saisonnière, il s'agit d'une main d'œuvre peu ou pas qualifiée (chauffeurs de taxi collectif, serveurs, ouvriers agricoles), qui concerne beaucoup de Kurdes. Cette émigration n'est pas forcément « légale » au sens où ces gens n'ont pas sollicité de permis de travail et n'ont que peu d'espoir d'obtenir la citoyenneté, notamment en raison de leur origine kurde. Cette population immigrée-là joue un rôle « traditionnel » : elle est flexible, peut être licenciée voire renvoyée en Turquie rapidement ; elle constitue une main d'œuvre bon marché pour les entrepreneurs chypriotes turcs et turcs installés dans l'île. Elle contribue aussi au chômage des Chypriotes turcs sans qualification, plus exigeants en termes de salaire et de conditions de travail<sup>21</sup>.

La majorité de ces « immigrés » peut donc être appelée « colons » du fait du caractère organisé par le pouvoir central de la migration (qui n'est pas sans rappeler le système ottoman du *sürgün*, le déplacement forcé et massif de populations), et de ses objectifs : parachever l'épuration ethnique, « turquifier » davantage les Chypriotes turcs et surtout augmenter la proportion de Turcs dans la population de l'île afin de revendiquer une part plus importante de pouvoir dans les futurs et hypothétiques organes fédéraux ou confédéraux négociés avec les Chypriotes grecs. Il s'agit aussi de légitimer la taille de la zone Nord alors que les Chypriotes turcs ne représentaient originellement que 18 % de la population. En dehors de ces objectifs « ethnonationalistes », qui semblent compliquer la situation plus qu'ils n'entraînent toute solution de compromis avec les Chypriotes grecs, il en existe d'autres, moins avouables. Selon plusieurs sources, l'Etat-major général de l'armée turque aurait accéléré la colonisation à partir de 1983-84 en raison de l'arrivée au pouvoir de Turgut Özal, dont les généraux craignaient, semble-t-il, qu'il ne brade la République turque de Chypre-Nord, dont la proclamation avait été imposée au nouveau Premier ministre comme un fait accompli<sup>22</sup>. Par ailleurs, Rauf Denktaş peut s'appuyer sur ces colons, électorat plutôt nationaliste, pour se maintenir au pouvoir et refuser toute réconciliation avec des Chypriotes grecs que ces mêmes colons ne connaissent qu'à travers l'histoire et la propagande officielles.

---

<sup>21</sup> Entretiens avec des hommes d'affaires et des syndicalistes chypriotes turcs, mai 1999.

<sup>22</sup> Selon Rauf Denktaş lui-même, in *The Cyprus Triangle*, New York, The Office of the TRNC, 1988, p. 116.

La législation en vigueur dans la KKTC permet d'octroyer facilement la citoyenneté aux Turcs venus s'installer dans l'île. En principe, il faut y résider cinq ans pour l'obtenir. Dans les faits, il existe plusieurs lois permettant l'octroi massif de cartes d'identité chypriotes turques. Dès 1975, les vétérans de l'intervention turque, ainsi que les membres des familles des militaires tués pendant l'intervention, y ont eu accès. Plus récemment, une loi du 27 mai 1993 a par exemple attribué la carte d'identité à 5 000 Turcs à quelques mois des élections législatives (12 décembre 1993)<sup>23</sup>. Le nom du lieu de naissance de ces nouveaux citoyens est quelquefois modifié dans le but de parer à un éventuel accord intercommunautaire prévoyant le retour des « Anatoliens » en Turquie.

La question de la colonisation de Chypre est tellement importante que le Parlement turc a voté une loi, le 17 novembre 1992, permettant à toute personne titulaire d'un permis de travail en KKTC d'échapper au service militaire en Turquie. Toutefois, le ministère turc de l'Intérieur, à qui l'autorisation doit être demandée pour changer de nationalité, a indiqué (pour ne pas dire ordonné) aux autorités chypriotes turques qu'elles ne devaient pas se passer de cette autorisation, étant exclu que les ressortissants turcs d'origine kurde puissent obtenir cette citoyenneté<sup>24</sup>.

Il faut noter que la carte d'identité chypriote turque est très recherchée, notamment parmi les hommes d'affaires turcs voyageant souvent à l'étranger, car certains Etats, notamment la Grande-Bretagne (jusqu'en 1998) et d'autres membres du Commonwealth la reconnaissent comme « document de voyage ». Ses détenteurs n'ont pas besoin de visa d'entrée, à la différence des porteurs de passeports turcs. Selon Alpay Durduran<sup>25</sup>, près d'un million de cartes d'identité chypriotes turques circuleraient ainsi en Turquie. D'éminentes personnalités politiques et militaires la possèdent, au premier rang desquels Bülent Ecevit et l'ancien chef d'Etat-major, le général Ismail Hakkı Karadayı.

Enfin, la colonisation/immigration pallie et se trouve en forte interaction avec l'émigration des Chypriotes turcs. Commencée à l'époque des enclaves (1963-1974), celle-ci s'est accélérée ensuite. Ses motivations sont d'ordre économique (manque de débouchés pour les plus diplômés, concurrence des colons/immigrés pour les autres, crise ...) mais aussi politiques. Ainsi, alors que les partisans de la réconciliation se montrent discrets à Chypre, ils sont nettement plus actifs à Londres. Les partis d'opposition, notamment le CTP, y sont bien représentés alors que Rauf Denktaş accuse périodiquement ceux qui émigrent de « trahir » la République turque de Chypre-Nord en en donnant une mauvaise image.

Pas plus que pour l'immigration, il n'existe de chiffres précis concernant l'émigration, ce qui participe à l'opacité entourant les proportions exactes de Chypriotes turcs et de Turcs dans la population de la zone Nord de Chypre. Cette absence de données tient à l'hostilité de la KKTC envers les émigrés et à sa répugnance à avouer l'existence et l'ampleur du phénomène. Quant aux pays d'accueil, en particulier le premier d'entre eux, la Grande-Bretagne, ils ne procèdent à aucun recensement particulier des Chypriotes

---

<sup>23</sup> Manœuvre dénoncée par le quotidien d'opposition *Yenidüzen* du 5 août 1993 qui titre à la une « Beş Bin Yeni "Yurttaş" » (« 5000 nouveaux "compatriotes" »).

<sup>24</sup> Selon le quotidien chypriote turc *Yeniçağ* du 20 septembre 1993.

<sup>25</sup> Entretien avec Alpay Durduran, mai 1999.

turcs. Ceux-ci sont considérés dans les statistiques comme des ressortissants chypriotes s'ils n'ont pas la citoyenneté britannique, ce qui est souvent le cas. Car les Chypriotes jouissent comme les autres ressortissants du Commonwealth de facilités pour obtenir la citoyenneté en Grande-Bretagne. Nous en sommes donc réduits à des conjectures. Selon le gouvernement de la République de Chypre, 57 000 Chypriotes turcs auraient émigré entre 1974 et 1993<sup>26</sup>. Özker Özgür, ancien président du CTP de 1976 à 1995 et ancien vice-Premier ministre de 1993 à 1995, a évalué le nombre d'émigrés à 30 000 mais sur deux périodes différentes<sup>27</sup>. La communauté chypriote turque en Grande-Bretagne compterait pourtant de 60 à 90 000 personnes, incluant, il est vrai, les deuxième, voire troisième générations<sup>28</sup>.

D'autre part, cette émigration s'accélérerait : le quotidien *Yenidüzen* du 23 octobre 1996 s'alarmait ainsi du fait que des formulaires d'immigration pour le Canada soient distribués et photocopiés à Nicosie, et craignait que les Chypriotes turcs restant sur place soient prochainement noyés sous le nombre des émigrants turcs. Les législations de plus en plus restrictives des Etats d'accueil potentiels en Europe de l'Ouest et la lente dégradation de la situation sur place conduisent désormais les Chypriotes turcs à demander l'asile politique. C'est ainsi que la Grande-Bretagne a reçu 783 demandes en 1995, contre 2 en 1987<sup>29</sup>. Selon *Cyprus Today*<sup>30</sup>, 1 132 familles turques possédant la carte d'identité chypriote turque ont demandé l'asile politique à la Grande-Bretagne au cours des années 1995, 96 et 97, faisant de la KKTC le plus grand « producteur » mondial de demandeurs d'asile par rapport au nombre d'habitants. Les autorités britanniques, ayant noté cette forte proportion de ressortissants turcs parmi les demandeurs d'asile, ont adressé une sévère mise en garde à Rauf Denktash, avant de décider en 1998 de ne plus reconnaître la carte d'identité de la KKTC comme document de voyage, ce qui contraint les Chypriotes turcs à voyager avec des passeports turcs et à demander un visa pour se rendre en Grande-Bretagne. C'est ainsi que les Chypriotes turcs sont les victimes de la politique d'un Etat-tiers, qui vise un problème essentiellement importé de Turquie. Cette nouvelle politique britannique constitue finalement un pas de plus vers l'« intégration » de Chypre-Nord à la Turquie.

---

<sup>26</sup> Voir la requête adressée à la Commission européenne des droits de l'homme (requête No. 25781/94).

<sup>27</sup> Lors d'un discours (14 avril 1989), il avance ce chiffre pour la période 1974-1989, mais il reprend le même chiffre pour la période 1975-1995 dans le quotidien *Yenidüzen* du 26 janvier 1996.

<sup>28</sup> Estimation de responsables associatifs chypriotes turcs à Londres, entretiens effectués en janvier 1999.

<sup>29</sup> Selon *Briefing*, n° 1139, 28 avril 1997.

<sup>30</sup> Hebdomadaire chypriote turc, 17-23 janvier 1998.

## DES ACTEURS POLITIQUES ATTENTISTES ?

Les acteurs politiques locaux, de part et d'autre de la « ligne verte », désirent-ils réellement la fin de la partition ? Malgré leurs discours sur la nécessité de trouver un accord, les partis chypriotes grecs ont-ils tous intérêt à une solution qui les obligerait à partager le pouvoir avec les Chypriotes turcs ? Peut-on réduire la représentation politique des Chypriotes turcs au seul Rauf Denktash, manifestement satisfait du *statu quo* ? Et dans ce cas, qu'en est-il de la position des différents partis politiques chypriotes turcs ?

### **Les Chypriotes turcs**

La scène politique chypriote turque reste largement méconnue en raison notamment de l'omniprésence de Rauf Denktash. Négociateur au nom de la communauté depuis 1968, président depuis 1976, il joue un jeu extrêmement complexe vis-à-vis de la Turquie. L'homme est sans conteste un nationaliste turc, considérant qu'il n'y a pas d'identité chypriote à proprement parler. Mais il est président, et l'annexion pure et simple de la zone Nord par la Turquie, outre ses répercussions internationales, aurait le grave inconvénient de le reléguer au rang de gouverneur de province. Il ne cherche donc pas à se dégager de la tutelle de la Turquie tout en préservant une certaine marge de manœuvre que lui confèrent son influence dans la vie politique turque et sa popularité en Turquie. Il sait pouvoir y compter sur le soutien indéfectible d'intellectuels comme les professeurs Erol Manisalı, de l'université d'Istanbul, président de la *Kıbrıs Vakfı* (Fondation pour Chypre), et Mümtaz Soysal, de l'université d'Ankara, éditorialiste à *Hürriyet*, son conseiller personnel, tous deux anciens députés, ainsi que de l'actuel Premier ministre, Bülent Ecevit, dont une partie du crédit politique reste attaché à l'intervention de 1974. Ce dernier a d'ailleurs confié le dossier chypriote au ministre d'Etat Şükrü Sina Gürel, et non au ministre des Affaires étrangères, İsmail Cem, depuis juillet 1997.

Le régime reste très dépendant de l'aide de la Turquie, qui financerait directement au moins un tiers du budget de l'Etat, même s'il est difficile de connaître le montant exact de cette aide. Par ailleurs, selon diverses sources, l'ambassade de Turquie à Nicosie aurait un budget supérieur à celui de la KKTC. On peut d'ailleurs noter qu'elle est située face au Parlement, ce que les opposants ne manquent pas de faire remarquer, anecdotes sur les interventions de l'ambassadeur dans les débats à l'appui.

La présence des colons turcs à Chypre-Nord a évidemment de sérieuses répercussions sur la vie politique locale, puisque la plupart d'entre eux, on l'a vu, ont la citoyenneté et donc le droit de vote. Il leur suffit, pour l'exercer, de se présenter trois mois avant le scrutin, lors de l'inscription sur les listes électorales. Il est possible qu'un certain nombre de partisans de Rauf Denktash viennent spécialement de Turquie pour s'inscrire, puis reviennent voter trois mois plus tard. Cette participation des colons anatoliens aux élections depuis 1976 fausse donc les résultats dans la mesure où il devient presque impossible de connaître l'opinion des seuls Chypriotes turcs quant à la partition.



Le référendum de 1985 peut néanmoins apporter quelques indications (voir tableau 5). Il s'agissait de ratifier la constitution, très critiquée parce que trop inspirée de la constitution turque de 1982 édictée par les militaires, mais ainsi de sanctionner la proclamation de la République turque de Chypre-Nord de novembre 1983, et indirectement de marquer son soutien à Rauf Denktash. Une victoire du « non » était plus qu'improbable, en raison de la présence des colons et de l'utilisation de quelques procédés peu avouables (achat de voix, pressions sur les électeurs<sup>31</sup>) couramment employés lors des élections en zone Nord. Malgré ces pratiques, le résultat fut un revers pour Rauf Denktash qui se targuait d'avoir toute la communauté derrière lui : la nouvelle constitution ne fut approuvée que par 54 % des électeurs inscrits, ce qui signifie que sans les voix des colons, la barre des 50 % n'aurait pas été atteinte. La forte abstention traduisait sans doute le désarroi des électeurs devant le projet constitutionnel et l'approbation de la partition qui leur était finalement demandée. Par comparaison, le référendum du 8 juin 1975 sur la constitution de l'« Etat fédéré turc de Chypre » avait attiré 72 % des électeurs qui avaient voté « oui » à 99,4 %. Les réélections successives de Rauf Denktash à la fonction présidentielle montrent par ailleurs que celui qui se présente comme le chef d'une communauté souvent perçue comme politiquement monolithique est contesté : en 1981 déjà, Rauf Denktash avait été réélu de justesse (51,7%). Il a obtenu des succès plus nets en 1985 (70,2%) et 1990 (66,7%), mais a dû affronter un second tour aux élections de 1995 (voir tableau 6). Ces écarts étonnent d'autant que l'élection présidentielle de 1985 suivait d'un mois le référendum, et que lors des législatives de la même année, les partisans du président n'ont obtenu que 36,7% des suffrages. Manipulation des suffrages, des cartes d'électeurs ? Miracle électoral dû à la personnalité de Rauf Denktash ?

Rauf Denktash est le seul homme politique chypriote turc connu internationalement et doté d'une solide expérience en matière de négociations internationales. Il peut donc apparaître comme le seul capable de représenter la « communauté » à l'extérieur. Cette notion de « communauté », que nous avons retrouvée dans le discours de tous nos interlocuteurs, qu'ils appartiennent à la société civile et soient engagés dans le dialogue bicommunautaire ou qu'il s'agisse de responsables politiques, n'est pas non plus sans conséquences sur les résultats des élections. Rauf Denktash excelle à jouer le rôle du « président au-dessus des partis », sorte de « chef naturel » de la « communauté ». Il s'est d'ailleurs présenté sans étiquette lors des trois derniers scrutins présidentiels.

Mais la scène politique chypriote turque ne se résume pas à cette forte personnalité. Le paysage politique est relativement structuré par un clivage gauche/droite très net dans les discours, notamment sur la question de la partition, moins clair dès que l'on observe les pratiques. Sur les six élections législatives tenues depuis 1976, trois ont donné une majorité absolue à la Chambre des représentants aux partisans de Rauf Denktash (1976, 1985, 1990, voir tableau 7). Les trois autres ont donné lieu à des négociations qui ont abouti à des coalitions entre partis idéologiquement opposés. En 1981, les trois partis de gauche en lice avaient les moyens de former une coalition, mais le petit *Demokrat Halk Parti* choisit, après intervention de l'ambassadeur de Turquie, de soutenir le parti de Rauf Denktash, l'UBP. En 1993, le parti de gauche CTP forma une coalition avec le DP, nouveau parti fondé par des dissidents de l'UBP et soutenant Rauf Denktash. Enfin, depuis 1998, un autre parti de gauche, le TKP, gouverne avec l'UBP.

---

<sup>31</sup> Entretiens avec des responsables des partis de l'opposition, mai 1999.

**A droite**, l'UBP (*Ulusal Birlik Partisi*, « Parti de l'unité nationale »), parti créé en 1973 par Rauf Denktash, rassemblait ses partisans, anciens de TMT, nationalistes, souverainistes au moins, favorables à l'« intégration » avec la Turquie sans doute. L'UBP a fourni une majorité parlementaire à Rauf Denktash jusqu'en 1993. Les difficultés ont commencé durant l'été 1993, quand le dirigeant du parti et Premier ministre, Derviş Eroğlu, est entré en conflit avec le président. La lutte pour le contrôle de l'UBP a été marquée par des manœuvres classiques (exclusion des contestataires) mais aussi par d'autres plus significatives, comme une tentative de médiation de la part du gouvernement turc<sup>32</sup>. Une fois la rupture consommée, il est bien difficile de dire ce qui différencie Rauf Denktash de son ancien allié. Selon certains observateurs, Derviş Eroğlu serait davantage attaché à l'indépendance de la KKTC. Mais l'UBP ne remet pas en cause la présence militaire turque à Chypre, ni la politique d'intégration à la Turquie. En fait, Derviş Eroğlu cherche avant tout à pousser Rauf Denktash vers la sortie. Les résultats qu'il a obtenus lors de la dernière élection présidentielle laissent ses chances intactes. Mais de toute évidence, ce n'est pas de l'UBP qu'il faut attendre des propositions révolutionnaires concernant la solution de la question chypriote : ce parti est favorable au projet de confédération, donc à la souveraineté de la KKTC.

Le DP (*Demokrat Parti*) a été fondé en 1993 par neuf parlementaires dissidents de l'UBP, alors que la rupture avec Rauf Denktash semblait consommée. Les différences entre les deux partis ne sont guère apparentes. Le DP, dirigé par Hakkı Hatun et Serdar Denktash (fils de Rauf), soutient inconditionnellement le président. Il se dit « ataturkiste libéral » et est favorable au projet de confédération désormais présenté par Rauf Denktash. Si le DP aspire à jouer le rôle qu'a eu le parti démocrate d'Adnan Menderes dans la Turquie des années cinquante et le DYP (*Doğru Yol Partisi*, « Parti de la juste voie ») de nos jours, il peut, comme ce dernier, se voir concurrencé par de petites formations plus nationalistes et soutenues par les colons comme le *Yeni Doğu Partisi* (« Parti de l'aube nouvelle ») ou *Bizim Parti* (« Notre parti », islamiste *alla turca*<sup>33</sup>). Il est en tout cas certain que le DP bénéficie, comme l'UBP, des voix des colons, et de l'appui des « foyers des idéalistes », d'extrême droite.

**L'extrême droite** turque est en effet très présente en KKTC. Elle est principalement représentée en Turquie par le *Millî Hareket Partisi* (MHP, « Parti d'action nationale ») dont les militants se définissent comme des « idéalistes » (*ülküçüler*) ou « loups gris » (*bozkurt*). Elle a pris pied dans l'île dès la fin des années cinquante, lorsque TMT, la milice de défense des Chypriotes turcs, a été fondée. La KKTC servirait de plaque tournante pour différents trafics, dont des trafics de drogue finançant la contre-guérilla du Sud-Est turc. L'argent y serait blanchi : il y aurait 80 banques *off-shore* en KKTC dont la principale, sinon la seule activité serait le blanchiment. Le quotidien turc *Yeniyüzyil* du 26 janvier 1998, citant le rapport sur le fameux accident de Susurluk<sup>34</sup>, donne notamment le nom de la *First Merchant Bank*. Les groupes d'extrême droite liés au crime organisé qui

---

<sup>32</sup> Voir *Briefing*, 19 juillet 1993, n° 947 ; 27 septembre 1993, n° 957 ; novembre 1995, n° 1067.

<sup>33</sup> *Briefing*, 23 mars 1998, n° 1185 rend compte de la création du parti (24 février) et de son programme, islamiste conservateur nationaliste.

<sup>34</sup> Accident survenu le 3 novembre 1996 à Susurluk à une voiture dans laquelle se trouvaient un député du DYP, un haut-fonctionnaire de la police et un dirigeant de l'extrême droite, Abdullah Çatlı, ainsi que des armes et des faux papiers.

pratiquent ces trafics utiliseraient la KKTC comme base arrière : le même article de *Yeniüzyil* révèle qu'Oral Celik, membre de l'équipe de Çatlı, a été arrêté à l'aéroport d'Adana alors qu'il fuyait la Turquie pour Chypre-Nord.

L'extrême droite turque, plus ou moins couverte et agissant de concert avec les services de sécurité et de renseignements turcs, mène également des actions violentes à Chypre. En 1992, les journaux chypriotes turcs ont reçu un message écrit annonçant la création de *Türk Intikam Teşkilatı* (TIT, « Organisation de la vengeance turque »), qui menaçait de s'en prendre à tous les « ennemis de la Turquie » dont les Kurdes et les Chypriotes turcs ayant des contacts avec les Chypriotes grecs<sup>35</sup>. En 1996, TIT a revendiqué l'assassinat du journaliste d'opposition Kutlu Adalı<sup>36</sup> et en 1998, la tentative d'assassinat contre le président de la Ligue des droits de l'homme Akın Birdal<sup>37</sup>, en Turquie cette fois. Les « loups gris » ont également battu à mort le Chypriote grec Tassos Isaac en août 1996, lors d'une manifestation de motards le long de la « ligne verte », et ont pris d'assaut le car qui conduisait un chanteur chypriote turc à un concert bicommunautaire dans les jardins du Ledra Palace<sup>38</sup>, l'ex-hôtel cinq étoiles de Nicosie, situé dans la zone-tampon et qui abrite l'UNICYP. Des affrontements ont également lieu périodiquement avec des Kurdes présents en zone Nord<sup>39</sup>. Plus rare, l'intimidation de dirigeants politiques chypriotes turcs est aussi pratiquée. Alpay Durduran a été la cible de trois de ces actions : en 1989 et en 1991, des attentats à la bombe ont détruit sa voiture ; en 1993, le siège de son parti, YKP, a été criblé de balles. Les enquêtes sur ces attentats n'ont jamais abouti. De même, les meurtriers de Kutlu Adalı n'ont jamais été identifiés ; sa veuve et sa fille ont déposé une requête auprès de la Commission européenne des droits de l'homme, estimant que l'enquête a été bâclée, l'autopsie n'ayant même pas été pratiquée.

**La gauche chypriote turque** se compose de trois partis dont l'origine est assez clairement identifiable (marxiste, non marxiste) mais dont le discours sur la question chypriote et l'attitude face au pouvoir sont plus complexes.

Le parti le plus ancien est le *Cumhuriyetçi Türk Partisi* (CTP, « Parti républicain turc »), fondé en 1970 par Ahmet Berberoğlu. La formation de ce parti a constitué la première tentative faite pour s'opposer au courant politique dominant nationaliste. Le CTP se dit d'origine marxiste, sans utiliser le mot « communiste », tout comme le parti chypriote grec Akel. Quelques-uns des premiers membres du CTP sont d'anciens membres chypriotes turcs d'Akel. La plupart des membres du CTP sont proches de la gauche

---

<sup>35</sup> Voir le quotidien *Kıbrıs* du 11 février 1992.

<sup>36</sup> Ce journaliste, favorable au projet fédéral et au départ des colons turcs, aurait eu des révélations à faire sur les pratiques des autorités de la KKTC et sur des trafics d'antiquités grecques volées en zone Nord. Il a été assassiné le 6 juillet 1996. 6 000 personnes ont suivi ses funérailles, parmi lesquelles les dirigeants politiques Mehmet Ali Talat, Özker Özgür, Mustafa Akıncı, Alpay Durduran. (*Friends of Cyprus Report*, n°39, automne 1996).

<sup>37</sup> *Le Monde* du 14 mai 1998.

<sup>38</sup> *Cyprus Today*, 7-13 janvier 1997, indique que 58 « loups gris » ont été inculpés pour cette attaque contre le chanteur Burat Kut avant le concert du 20 mai.

<sup>39</sup> Voir par exemple le quotidien *Ortam* du 10 juin 1997 sur des heurts violents entre étudiants « idéalistes » (*ülküçüler*) et kurdes à Famagouste.

turque qu'ils ont pu fréquenter durant des séjours d'études en Turquie. Le CTP n'est donc pas issu d'une scission d'Akel sur des bases communautaires, ce qui est le cas du syndicat Dev-İş (*Devrimci İşçi Sendikaları Federasyonu*, « Fédération des syndicats ouvriers révolutionnaires »), proche du parti, dont les fondateurs ont dû quitter PEO (*Παγκύπρια Εργατική Ομοσπονδία*, « Fédération Ouvrière panchypriote »), le syndicat proche d'Akel, sous la menace de TMT en 1958. Après Ahmet Berberoğlu, Özker Özgür a dirigé le CTP pendant vingt ans (1976-1996). Il a été trois fois candidat à l'élection présidentielle, mais n'est jamais parvenu à franchir la barre des 20 %. Son parti a pourtant recueilli 24 % des voix aux élections législatives de 1993, le meilleur score de son histoire. Özker Özgür a été vice-Premier ministre pendant deux ans, avant de démissionner en raison de vives critiques qu'il a formulées à l'encontre de Rauf Denktash. Il a été remplacé jusqu'aux élections de 1998 par Mehmet Ali Talat, qui a également pris sa succession à la présidence du parti après son exclusion.

En ce qui concerne la partition, le CTP<sup>40</sup> estime que la solution fédérale est la meilleure, parce qu'elle est acceptée par les Nations unies et « par le monde ». Le CTP ne rejette pourtant pas *a priori* la solution confédérale aujourd'hui prônée par Rauf Denktash. Cependant, il ne soutient pas la demande de reconnaissance de la KKTC exigée par ce dernier comme une précondition à la reprise des négociations. Le parti encourage et favorise les rencontres bicommunautaires à tous les niveaux, et Mehmet Ali Talat déplore que les rencontres au niveau politique se soient raréfiées depuis la décision du sommet européen de Luxembourg de décembre 1997. Le CTP se dit proche d'Akel tout en lui reprochant son nationalisme, et du parti d'extrême gauche turc ÖDP (*Özgürlük ve Dayanışma Partisi*, « Parti de la liberté et de la solidarité ») dont il déplore la faiblesse électorale (moins de 3 % des voix lors des élections législatives du 18 avril 1999). Il est favorable à l'adhésion de Chypre à l'Union européenne, qu'il juge bénéfique pour les Chypriotes turcs tant sur le plan économique que sur celui de la sécurité, dans la mesure où le gouvernement et les partis chypriotes grecs n'inspirent guère confiance au CTP. En revanche, le CTP considère qu'une adhésion avant l'adoption d'une solution, ne concernant que la partie Sud de l'île, aurait l'effet pervers de pérenniser la partition. Il faudrait donc geler les négociations d'adhésion. Mehmet Ali Talat estime par ailleurs que la présence des colons turcs constitue un obstacle très important à la résolution de la question chypriote. Enfin, il n'envisage la démilitarisation de Chypre que dans un avenir lointain : il estime que, lorsque la solution aura été trouvée, la Turquie devra continuer à jouer le rôle de puissance garante et laisser des troupes à Chypre, tant que la confiance entre les deux communautés ne sera pas totalement restaurée.

Le deuxième grand parti de la gauche chypriote turc est le TKP (*Toplumcu Kurtuluş Partisi*, « Parti populiste/communautaire de libération »). Fondé en 1976, il se constitua comme un parti de gauche non communiste. Alpay Durduran, son premier président, démissionna en novembre 1983 lorsque son groupe parlementaire vota en faveur de la déclaration instaurant la République turque de Chypre-Nord. Les députés lui auraient expliqué qu'ils ne devaient pas aller à l'encontre des décisions prises par le gouvernement turc<sup>41</sup>... Ismail Bozkurt le remplaça (1983-1988) et se présenta en tant que candidat de l'opposition à l'élection présidentielle de 1990. Le TKP est présidé

---

<sup>40</sup> Entretien avec Mehmet Ali Talat, mai 1999.

<sup>41</sup> Entretien avec Alpay Durduran, mai 1999.

depuis 1988 par Mustafa Akıncı. Le parti se présente comme social-démocrate, proche du CHP turc (*Cumhuriyet Halk Partisi*, « Parti républicain du peuple ») qui est kémaliste.

Mustafa Akıncı<sup>42</sup>, vice-Premier ministre depuis décembre 1998, justifie son alliance avec l'UBP par la nécessité de répondre aux défis que constituent pour la KKTC la candidature de la République de Chypre à l'UE et les décisions de Luxembourg sur Chypre et sur la Turquie, le maintien de l'embargo, la course aux armements nourrie, à son avis, par l'affaire des S-300, et la question des rencontres bicommunautaires. Le TKP ne rejette actuellement ni la fédération ni la confédération, mais s'interroge sur le contenu d'un accord futur qui devra selon lui reconnaître le « partenariat » et le partage du pouvoir entre Chypriotes grecs et turcs. Il estime que l'administration autonome chypriote turque est légitime et devra continuer de fonctionner, quel que soit l'accord. Le TKP est favorable à l'adhésion de Chypre à l'UE, mais après l'adoption d'une solution et à condition que les Chypriotes turcs participent aux négociations. Il ne fait pas de l'adhésion simultanée de la Turquie une précondition, différence de taille avec la position de la droite chypriote turque. Il considère que l'affaire des missiles S-300 et la possession d'un passeport chypriote par Abdullah Öcalan au moment de son arrestation (février 1999), constituent deux erreurs majeures commises par les Chypriotes grecs, qui ont inquiété les Chypriotes turcs au lieu de contribuer à ramener la confiance entre les deux communautés. Il est favorable aux activités bicommunautaires, mais « réservé » en ce qui concerne leurs modalités. Il critique l'usage politique qu'en ferait la presse chypriote grecque, qui parle de la zone Nord comme d'une « zone occupée ». Le syndicat indépendant mais proche du TKP, *Türk-Sen (Kıbrıs Türk İşçi Sendikaları Federasyonu*, « Fédération des syndicats ouvriers chypriotes turcs ») est en pointe dans le dialogue syndical. Son secrétaire international, Nihad Elmas, est le coordonnateur chypriote turc du *All Cyprus Trade Union Forum*<sup>43</sup>.

Les partis de la gauche chypriote turque sont dans une sorte d'impasse : les trafics de cartes d'identité garantissent la victoire des partis nationalistes et de Rauf Denktaş ; l'armée et l'ambassade de Turquie contrôlent la situation ; le gouvernement de la République de Chypre a multiplié les gestes qui, objectivement, sont des maladroites, au premier rang desquels l'achat des missiles S-300, qui a fait craindre une reprise des hostilités. Il semble donc que le TKP et le CTP se rallient à un « consensus mou » selon lequel les Chypriotes turcs ne peuvent guère avoir confiance dans les Chypriotes grecs. Les deux partis paraissent également avoir définitivement renoncé à leur politique de contestation radicale du régime Denktaş, afin de tenter de participer au pouvoir, peut-être dans l'espoir d'obtenir un compromis en faveur d'une solution. Cette stratégie risque cependant de ne pas être très payante à en juger par la défaite électorale du CTP en 1998.

Dans un tel contexte, Alpaz Durduran fait figure d'« irréductible ». Il est le seul dirigeant politique chypriote turc qui s'oppose avec constance à Rauf Denktaş et à la Turquie. Après la proclamation de la République turque de Chypre-Nord, il a été marginalisé au sein du TKP dont il a été exclu en 1989<sup>44</sup>. Il a alors fondé le *Yeni Kıbrıs Partisi* (YKP,

---

<sup>42</sup> Entretien avec Mustafa Akıncı, mai 1999.

<sup>43</sup> Entretien avec Nihad Elmas, mai 1999.

<sup>44</sup> Entretien avec Alpaz Durduran, mai 1999.

« Parti de la nouvelle Chypre ») qui n'a jamais obtenu plus de 3 % lors des différentes élections. Alpay Durduran s'est allié avec Özker Özgür au début de 1999, et ils ont créé ensemble le *Yürtsever Birlik Hareketi* (YBH, « Mouvement de l'union patriotique »), qui a repris le programme du YKP mais est doté d'une direction collégiale.

Le YBH reste partisan d'une solution fédérale telle qu'elle a été acceptée par la classe politique chypriote grecque et l'ONU, et rejette l'hypothèse confédérale aussi bien que la demande de reconnaissance internationale de la KKTC. Il est favorable à l'adhésion de Chypre à l'UE, qui devrait garantir la sécurité et le respect des droits des Chypriotes turcs. Cette adhésion pourrait selon lui avoir lieu même avant qu'une solution soit adoptée, position que ce parti est le seul à défendre aujourd'hui au sein de la communauté chypriote turque. D'autre part, le YBH ne demande pas l'expulsion de tous les colons turcs en cas de solution, mais le départ indemnisé de la plupart d'entre eux et l'octroi de permis de séjour aux autres, proposition plus modérée que celle d'Alpay Durduran au début des années quatre-vingt-dix. Quant aux rencontres bicommunautaires, le YBH est en pointe dans ce domaine, Alpay Durduran étant sans doute le dirigeant chypriote turc qui a le plus rencontré et négocié avec ses homologues chypriotes grecs. Il est d'ailleurs très influent au sein du mouvement bicommunautaire. Ce parti se situe donc à l'extrême gauche de la scène politique chypriote turque quant à sa position sur la question chypriote, alors qu'il est idéologiquement issu du centre gauche.

Il existe quelques groupuscules d'extrême gauche à Chypre-Nord, dont les positions sont variables : les uns prônent la réunification de l'île, les autres préfèrent attendre la révolution qui mènerait à la dictature du prolétariat en Turquie ...

## Les partis chypriotes grecs

Ces partis sont mieux connus que ceux des Chypriotes turcs, ne serait-ce que parce que les luttes internes de la communauté chypriote grecque sont en grande partie responsables de la partition, l'intervention turque de 1974 ayant été provoquée par le coup d'Etat contre M<sup>gr</sup> Makarios. Il existe plusieurs études sur ces partis, dont certaines en français<sup>45</sup>.

Au cours de la lutte pour l'indépendance puis durant la période 1960-1974, trois forces politiques primaient : l'archevêque et ethnarque, M<sup>gr</sup> Makarios, les ultranationalistes et *enosistes* de l'Eoka, et le parti communiste Akel. La polarisation s'est constituée autour du débat sur l'*enosis* : M<sup>gr</sup> Makarios a rapidement compris qu'il ne pouvait s'agir que d'un objectif à long terme, alors que les ultranationalistes ont cherché à obtenir l'union avec la Grèce immédiatement. Les différentes tendances du centre droit et du centre gauche, ainsi que Akel, se sont ralliés à l'ethnarque-président au sein du Front patriotique jusqu'en 1969. Après cette date, le choc de 1974 et la mort de M<sup>gr</sup> Makarios en 1977, plusieurs partis ont émergé et l'Eglise de Chypre s'est depuis tenue à l'écart de la scène politique, malgré son influence.

---

<sup>45</sup> Dont Julian Thomas Hottinger, « Chypre (république grecque) », pp. 95-106 in *Les Partis politiques en Europe de l'Ouest*, Guy Hermet éd., Paris, Economica, 1998.

Le système présidentiel en vigueur favorise les fortes personnalités comme Spyros Kyprianou, Glafcos Clerides et Georges Vassiliou, les trois présidents qu'a connus la République de Chypre depuis 1977. Il a permis à Georges Vassiliou d'être élu, en 1989, alors qu'il était indépendant, avec cependant l'appui d'Akel.

Les élections législatives semblent refléter un paysage politique beaucoup plus banal, quatre partis principaux, deux de gauche (Akel et Edek) et deux de droite (Disy et Diko) s'affrontant (tableau 9).

**A gauche**, Akel (*Ανορθωτικόν Κόμμα του Εργαζομένου Λαού*, « Parti réformateur des travailleurs »), est le plus ancien parti politique chypriote : fondé en 1941, il est l'héritier du parti communiste chypriote créé en 1925 mais interdit par les Britanniques en 1933. Son organisation et sa discipline interne n'ont pourtant pas conduit Akel à jouer un rôle de premier plan, tant durant la période de la lutte contre les Britanniques (1955–1960) que durant l'après-indépendance, marquée par les troubles intercommunautaires. Akel militait pour la décolonisation, mais a laissé les ultranationalistes de l'Eoka, dont le chef, le général Grivas, était un anti-communiste notoire, occuper tout le terrain et mener seul la lutte contre la puissance coloniale. Des militants d'Akel ont été les victimes de l'Eoka, notamment en 1958, mais Akel n'a pas eu d'autre réaction que de soutenir M<sup>gr</sup> Makarios, qui se montrait plus modéré. Le parti n'a rien fait pour empêcher les violences intercommunautaires des années soixante et a encore fait preuve d'une passivité étonnante au moment du coup d'Etat de 1974. Le secrétaire général d'Akel est depuis 1988 Demetris Christofias.

Dans la configuration politique actuelle, Akel est dans la position du parti communiste italien des années soixante-dix et quatre-vingt : avec un tiers des suffrages environ, il ne peut espérer accéder seul au pouvoir. Dans le contexte d'un système présidentiel, aucun candidat se présentant sous son étiquette n'a de chance d'être élu<sup>46</sup>. Le parti doit donc soutenir des candidats qui ne sont pas issus de ses rangs, comme Georges Vassiliou ou Georges Iacovou (en 1998), quitte à se retrouver dans de bien étranges situations, comme lorsque ce dernier a reçu ensuite le soutien de l'ex-président Spyros Kyprianou et de son parti, franchement à droite, Diko.

Akel est isolé sur le plan international, avant tout préoccupé par la question chypriote et par des considérations politiciennes liées à la seule scène politique locale. Il soutient toutes les initiatives, politiques ou non, en faveur de la réconciliation. Le parti a des relations régulières avec la gauche chypriote turque, en particulier avec le CTP. Cependant, Akel a pris, ces dernières années, des positions pour le moins curieuses et opportunistes qui ont contribué à la perte de confiance des Chypriotes turcs. L'organisation était contre la candidature de la République de Chypre à l'Union européenne, affirmant jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique et l'affaiblissement du Mouvement des non-alignés (ces deux groupes soutenant Chypre à l'ONU) que l'adhésion à la Communauté européenne pouvait être contre-productive. Depuis 1995, Akel est favorable à l'adhésion mais avec beaucoup de réticences : comme les autres partis communistes européens, il est contre les traités de Maastricht et d'Amsterdam et craint les effets sociaux de l'adhésion. Il se serait rallié au projet européen à la demande des partis de la gauche chypriote turque. Akel se serait également laissé convaincre en fonction de la stratégie suivante : la Turquie va réaliser que Chypre entrera dans l'UE même si aucune solution n'est trouvée ; la partie « occupée » de Chypre deviendra donc

---

<sup>46</sup> Entretien avec un responsable du parti, Thomas Tselepi, février-mars 1999.

un territoire occupé de l'UE, deux situations qui devraient forcer la Turquie à trouver un accord. Akel préférerait qu'une solution soit trouvée avant l'adhésion, mais ne s'opposerait pas à cette dernière, si tel n'était pas le cas, afin de ne pas donner à la Turquie l'occasion d'exercer un droit de veto sur l'adhésion de Chypre. Une autre raison du ralliement d'Akel à la candidature à l'UE tient sans doute au fait que celle-ci est soutenue par l'opinion publique, et qu'il n'est pas question de se marginaliser sur la scène politique locale.

Le souci de « coller » à l'opinion publique explique également les tergiversations d'Akel dans l'affaire des missiles. La direction du parti fut dans un premier temps opposée à l'achat des S-300, estimant qu'il favorisait la course aux armements et constituait une manœuvre politicienne avant l'élection présidentielle de février 1998. Mais les sondages indiquant que « l'opinion publique » y était favorable, Akel fit volte-face au nom du droit de la République de Chypre à se défendre. Lorsque finalement la décision de ne pas installer les missiles à Chypre fut prise, la position d'Akel s'énonça ainsi : l'achat des S-300 était une bonne idée en théorie, mais le contexte international n'était pas favorable et le président Clerides avait très mal manœuvré.

Toute autre est la politique menée par Edek (*Ενιαία Δημοκρατική Ένωση Κέντρου-Σοσιαλιστικό Κόμμα Κύπρου*, « Rassemblement unitaire du Centre démocratique/Parti socialiste de Chypre »), fondé en 1969 par Vassos Lyssarides. Celui-ci était le médecin personnel de M<sup>gr</sup> Makarios et le chef de file des pro-Makarios de gauche au sein du Front patriotique des années soixante. Vassos Lyssarides a été plusieurs fois candidat à l'élection présidentielle et a présidé la Chambre des représentants de 1985 à 1991. Edek est membre de l'Internationale socialiste et du Parti socialiste européen. Il n'a jamais réussi à obtenir plus de 12 % des suffrages et se trouve dans une situation plus comparable à celle du parti socialiste italien des années quatre-vingt qu'à celle du Pasok grec. Edek ne peut donc jouer qu'un rôle-pivot dans les coalitions gouvernementales. Ses dirigeants sont plutôt anti-communistes, comme l'ont été historiquement les dirigeants des partis socialistes d'Europe de l'Ouest, ce qui entrave tout rapprochement avec Akel. Mais même s'ils s'unissaient, il n'est pas sûr que les deux partis pourraient obtenir la majorité des sièges au Parlement.

Concernant la question chypriote, Edek soutenait M<sup>gr</sup> Makarios sans réserve. Les militants du parti furent les seuls à résister au coup d'Etat de 1974 les armes à la main. En août 1976, l'extrême droite tenta d'assassiner le D<sup>r</sup> Lyssarides. Pourtant, si Edek a combattu les ultranationalistes, si le D<sup>r</sup> Lyssarides a participé activement au dialogue avec les partis chypriotes turcs, le parti semble quelque peu en retrait par rapport à Akel en ce qui concerne l'attention portée à la communauté chypriote turque. Mais Edek n'est pas un parti monolithique, et cette attention est variable.

Edek est explicitement favorable à l'adhésion de Chypre à l'Union européenne. Selon le président de la Commission de défense au Parlement et député de Nicosie, Takis Hadjidemetriou<sup>47</sup>, la résolution du conflit chypriote passe par la sortie du cadre gréco-turc, le dépassement du nationalisme, et la réinscription de la question dans un cadre international que l'UE est à même de lui offrir. Edek est favorable à l'adhésion même si une solution n'est pas trouvée, car il considère que la non-adhésion revient à donner un droit de veto à la Turquie. Edek envisage encore l'intégration de Chypre au système de défense européen, à l'Otan et/ou à l'UEO, à laquelle Chypre a d'ailleurs fait acte de candidature, dans la logique de sa candidature à l'UE.

---

<sup>47</sup> Entretien, mars 1999.



En ce qui concerne la question des missiles S-300, sa position est nettement plus complexe<sup>48</sup>. Edek était favorable à l'installation des S-300 dans l'optique d'une politique de dissuasion contre la Turquie. De tels missiles sol/air ne menaçaient pas les Chypriotes turcs, victimes potentielles d'armes sol/sol de courte portée en cas de reprise des hostilités entre l'armée turque et la garde nationale chypriote, mais la seule aviation turque en cas d'offensive aérienne. Edek est donc préoccupé par le sort des Chypriotes turcs mais n'a pas réagi face aux réticences de la gauche chypriote turque dans cette affaire de missiles. Edek a soutenu Glafcos Clerides lors de l'élection présidentielle de février 1998 en raison de sa décision d'acheter ces missiles, et a même obtenu deux ministères (Education et Défense, ce dernier attribué à Yiannakis Omirou) dans le gouvernement conservateur formé après la réélection de Glafcos Clerides. Les deux ministres ont démissionné après la décision de ne pas installer les missiles à Chypre (décembre 1998). Edek oscille entre la nécessité de trouver une solution à la question chypriote et des impératifs de politique interne à la communauté chypriote grecque.

**A droite**, Diko (*Δημοκρατικό Κόμμα*, « Parti démocratique »), fondé après la partition, en 1976, est issu de l'aile droite du Front patriotique. Son président, Spyros Kyprianou, a été ministre de la Justice puis des Affaires étrangères de M<sup>gr</sup> Makarios avant de lui succéder en 1977. Il a exercé deux mandats présidentiels et préside actuellement la Chambre des représentants. Parti de droite classique, Diko a été affaibli au début des années quatre-vingt par le départ de plusieurs personnalités du parti, puis après la dernière élection présidentielle par des désaccords quant au soutien à George Iacovou, qui ont abouti à la candidature dissidente de l'ancien président de la Chambre, Alexis Galanos. Le parti continue néanmoins d'apparaître comme la « machine électorale » de Spyros Kyprianou. Ses prises de position ne sont guère originales : Diko est en faveur de l'adhésion à l'UE, solution à la question chypriote adoptée ou pas ; une solution confédérale est pour lui hors de question. Spyros Kyprianou s'était déclaré opposé à l'achat des missiles S-300 au début de la campagne pour l'élection présidentielle de 1998, sans doute pour contrer son adversaire de toujours, Glafcos Clerides, qui en avait pris la décision. Par la suite, la position de Diko a été plus floue, et a tendu à s'aligner sur les sondages d'opinion. En ce qui concerne le dialogue avec les partis chypriotes turcs, le parti y a pris part, mais moins que les autres formations politiques.

L'autre grand parti de la droite classique est Disy (*Δημοκρατικός Συναγερμός*, « Ralliement démocratique »), fondé par Glafcos Clerides en 1976 également. Glafcos Clerides a été le président de la Chambre des représentants de 1960 à 1976. En cette qualité, il a été plusieurs fois président de la République par intérim, notamment après la chute de la junte installée par le coup d'Etat de 1974. Glafcos Clerides a également dirigé les négociations intercommunautaires de 1968 à 1973, puis après la partition, jusqu'en 1976. Il est l'un des dirigeants chypriotes grecs qui connaissent le mieux Rauf Denktash. Glafcos Clerides était considéré comme le plus modéré des dirigeants politiques chypriotes grecs, du moins jusqu'à son élection à la présidence en 1993, et le plus apte à négocier une solution. Il n'était cependant pas toujours d'accord avec M<sup>gr</sup> Makarios. Disy réunit d'ailleurs au moins deux courants de la droite chypriote grecque : ceux qui, avec Glafcos Clerides, sont plutôt des modérés en ce qui concerne la question chypriote et seraient plus nationalistes chypriotes que nationalistes grecs ; une partie des anciens de l'Eoka qui n'ont guère changé leur position vis-à-vis des

---

<sup>48</sup> Entretiens avec T. Hadjidemetriou et Panayiotis Hadjiyiannis, secrétaire international d'Edek, mars 1999.

Chypriotes turcs.

Au pouvoir depuis 1993, Disy défend, sans surprise, la politique du gouvernement. En ce qui concerne le règlement de la question chypriote, le parti considère que la solution fédérale est déjà une « concession majeure »<sup>49</sup> faite aux Chypriotes turcs et à la Turquie. Pour Disy, les négociations ont atteint un « point-limite » avec « l'Ensemble d'idées » de Boutros Boutros-Ghali et il n'est pas question d'aller plus loin, c'est-à-dire vers une solution confédérale. Pour sortir de l'impasse, Disy préconise l'adhésion à l'UE, point central du programme du parti depuis longtemps, même si aucune solution n'est trouvée avant. Mais Disy défend aussi l'adhésion à l'UE pour des raisons économiques, le parti ayant la faveur des milieux d'affaires de l'île.

Disy est également favorable au « dogme de défense unique » avec la Grèce, initié par le président Clerides. Il ne s'agit pas uniquement de faire pression sur la Turquie pour la pousser à chercher une solution, mais également de remobiliser l'opinion publique internationale sur la question chypriote. La décision finale de ne pas déployer les missiles S-300 à Chypre a rencontré une forte opposition au sein de Disy ainsi qu'auprès de son électorat. Le parti l'a défendue en expliquant que le gouvernement grec n'était pas favorable à cet achat et que le contexte international y était franchement hostile. La décision ayant été prise après l'élection présidentielle, nul ne sait ce qu'elle coûtera à Disy lors des législatives de 2001 ou des présidentielles de 2003, auxquelles le président Clerides, né en 1919, ne se présentera pas.

La position de Disy est intéressante en ce qui concerne les activités bicommunautaires. Une minorité du parti y est favorable et y participe. La propre fille du président Clerides, Kaiti, députée du parti, est engagée dans plusieurs initiatives non gouvernementales. Constantin Lordos, ancien député Disy et propriétaire d'une chaîne hôtelière, est également engagé dans le dialogue avec les hommes d'affaires chypriotes turcs ; mais il a quitté le parti. La majorité des membres de Disy semble plutôt considérer le dialogue bicommunautaire comme vain, la question des relations entre Chypriotes grecs et turcs leur paraissant secondaire par rapport à l'occupation par l'armée turque. Que les communautés communiquent leur paraît être un but louable, mais ils redoutent que les rencontres deviennent routinières, que l'occupation se perpétue et que la situation soit ainsi normalisée. On retrouve ce sentiment chez Diko, Edek et, dans une moindre mesure, chez Akel. Plus généralement, les partis politiques chypriotes grecs se méfient des initiatives qui n'émanent pas d'eux ni du gouvernement.

Seule exception notable à cette position, le parti créé en 1997 par l'ancien président Vassiliou, Edi (Ενωμένοι Δημοκράτες, « Démocrates Unis »), issu d'une fusion de son précédent parti, Ked (*Κίνημα των Ελεύθερων Δημοκρασικών*, « Mouvement des démocrates libres »), et d'Adisok (*Ανανεωτικό Δημοκρατικό Σοσιαλιστικό Κόμμα*, « Parti socialiste démocratique »). Adisok était le plus ancien des deux partis qui ont fusionné. Il a été créé par des dissidents d'Akel en 1990. Le parti a dialogué de manière bilatérale avec le YKP d'Alpay Durduran, mais aussi avec le TKP et le CTP, dès 1990 et jusqu'à sa fusion avec Ked. On retrouve aussi des membres d'Adisok dans différentes initiatives qui ne sont pas liées au parti, même si celui-ci les soutient. Georges Vassiliou a fondé Ked en avril 1993, après sa défaite à l'élection présidentielle de février. Indépendant jusqu'alors, il cherchait à structurer les soutiens qu'il avait reçus au cours de sa présidence et de sa campagne électorale de 1993. Il s'agissait aussi de préparer sa

---

<sup>49</sup> Entretien avec le député Disy de Nicosie, Prodromos Prodromou (février 1999).

future candidature de 1998. Ked avait un programme électoral plutôt centriste (démocratie, justice sociale, économie de marché). L'originalité du parti venait de la personnalité de son président et de sa position quant à la question chypriote : Ked était clairement favorable à une solution fédérale, quand les autres partis considéraient cette option comme la « meilleure des pires » ; les membres de Ked, comme ceux d'Adisok, étaient très actifs dans le dialogue bicommunautaire. La fusion des deux n'est donc pas étonnante. Edi, comme ses deux prédécesseurs, soutient ouvertement toutes les activités bicommunautaires<sup>50</sup>. Adisok n'a pas attiré les électeurs d'Akel en nombre suffisant, n'obtenant pas en 1996 les 1,79 % des suffrages nécessaires pour avoir un député. Ked en a eu deux, Georges Vassiliou et son épouse Androulla, désormais sous l'étiquette Edi.

Edi est le seul parti chypriote grec à considérer qu'une solution à la question chypriote avant l'adhésion à l'Union européenne serait préférable. Il faut toutefois remarquer que le chef de la délégation de la République de Chypre dans les négociations avec l'UE est Georges Vassiliou, qui a obtenu ce poste suite à son soutien à Glafcos Clerides lors du second tour de l'élection présidentielle de 1998. La position du parti est que le processus d'adhésion va contraindre l'UE à s'engager davantage dans la résolution de la question chypriote, que l'existence des négociations et leur avancée vont constituer une pression sur Rauf Denktash, le forçant à négocier une solution. Edi s'est d'autre part opposé à l'achat des missiles S-300, et le parti a constamment maintenu cette position. Pour Edi, il s'agissait là d'une erreur qui augmentait la tension dans l'île, mécontentait l'UE et les Etats-Unis, et donnait l'occasion à la Turquie d'obtenir le soutien de Washington.

A l'inverse, un autre petit parti, d'extrême droite, « Nouveaux horizons » (*Νέοι Ορίζοντες*), est apparu avant les élections de 1996 et refuse toute solution fédéraliste. Mais il n'a obtenu que 1,71 % des voix aux élections législatives, et son président, Nicos Koutsou, 0,91 % à l'élection présidentielle de 1998.

Les antifédéralistes peuvent également compter sur le soutien du successeur de M<sup>gr</sup> Makarios à l'archevêché, M<sup>gr</sup> Chrysostomos, qui considère que la solution fédérale n'est pas viable, concernant une population aussi peu nombreuse et un territoire aussi petit<sup>51</sup>. Il se prononce au contraire pour un Etat unitaire dans lequel les Chypriotes grecs et turcs auraient les mêmes droits. L'archevêque dit ne pas avoir d'*a priori* en ce qui concerne le système constitutionnel à adopter : retour à la constitution de 1960, voire copie du modèle français ou allemand (!). L'archevêque précise qu'il ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'un Chypriote turc soit président de la République, pourvu qu'une majorité d'électeurs vote pour lui. Mais il explique par ailleurs que les Chypriotes turcs sont pour la plupart des Chypriotes grecs orthodoxes convertis à l'islam sous la contrainte à l'époque de l'Empire ottoman... Cette position est celle de nombre d'ultranationalistes grecs qui justifient ainsi leurs visées sur le territoire turc. Dans le cas de l'archevêque, l'amnésie vis-à-vis de l'Eoka et du coup d'Etat est patente. Seule l'occupation turque est mise en accusation. Il se dit néanmoins non engagé dans la politique. Il est vrai que les scandales qui ont secoué l'Eglise chypriote récemment ne contribuent pas à accroître son influence<sup>52</sup>.

---

<sup>50</sup> Entretien avec Zenon Pophaides, membre du secrétariat d'Edi.

<sup>51</sup> Entretien avec M<sup>gr</sup> Chrysostomos, mars 1999.

<sup>52</sup> L'évêque de Limassol a été destitué pour détournement de fonds, son successeur accusé d'homosexualité par

Les faibles scores de l'extrême droite, malgré son entrisme à Disy, l'élection de Georges Vassiliou en 1988 puis de Glafcos Clerides, montrent que les citoyens chypriotes grecs ont hâte qu'une solution soit trouvée. Leur soutien consensuel à l'achat des S-300 et à la candidature à l'Union européenne, présentés par la classe politique comme des moyens de provoquer un déblocage de la situation, sont également là pour le confirmer. Le problème est que l'opinion publique chypriote grecque semble par trop ignorer les aspirations des Chypriotes turcs de l'autre côté de la « ligne verte ». Et s'ils sont prêts à faire des concessions, ils ne sont pas disposés à toutes les faire, comme l'attestent les positions des différents partis et un sondage récent paru dans le principal quotidien chypriote *Ο Φιλελεύθερος* du 15 février 1999. Ce sondage (voir tableau 10) montre qu'il se trouverait une majorité, mais très courte, pour voter en faveur de la solution fédérale en cas de référendum. La fédération ne paraît cependant constituer une bonne solution que pour un tiers des sondés. Le pessimisme et la résignation sont tels chez les Chypriotes grecs qu'il se trouve davantage de sondés optant pour la reconnaissance de la KKTC (deux Etats) que pour la solution confédérale, massivement rejetée.

## **LES INITIATIVES POUR UNE SOLUTION**

Les échecs successifs de la diplomatie et donc de la classe politique ont conduit à une mobilisation croissante des acteurs non étatiques d'une part, non politiques de l'autre. En ce qui concerne les premiers, il faut en effet distinguer les initiatives prises hors de la sphère des présidences, et particulièrement hors du contrôle de Rauf Denktash, par des acteurs politiques. Par ailleurs, il existe deux types d'actions en faveur d'une solution : le mouvement des réfugiées chypriotes grecques, œuvrant pour le retour de tous les réfugiés dans leur foyer, qui s'est exprimé sans hostilité vis-à-vis des Chypriotes turcs, et sans oblitérer le passé (ce qui n'est pas le cas d'autres organisations revendiquant le même objectif) ; le mouvement bicommunautaire, plus productif et plus actif. Il s'agit là d'acteurs de la société civile des deux communautés, qui prônent la réconciliation et se rencontrent.

### **Les politiques et les syndicalistes**

Les initiatives des acteurs politiques sont de deux types : le dialogue entre les partis, et le dialogue entre les syndicats, que nous classons dans cette catégorie parce que les syndicats chypriotes sont très liés aux partis politiques et parce que depuis la fin de la

---

l'évêque de Paphos, voir *Hellenic Star*, 4-10 février 1999 et *Cyprus Weekly*, 19-25 février 1999.

délivrance des autorisations accordées aux Chypriotes turcs pour se rendre soit dans la zone-tampon, soit en zone Sud (décrétée le 20 décembre 1997 en réponse aux décisions prises à Luxembourg), le régime Denktash n'accorde d'autorisations qu'aux représentants des partis et des syndicats.

La première rencontre entre dirigeants des partis politiques remonte à mars 1982, à l'invitation du colonel Khadafi, en Libye. Y ont pris part Ezekias Papaioannou, alors secrétaire général d'Akel, Vassos Lyssarides (Edek), Alpay Durduran (TKP) et Özker Özgür (CTP). Cette rencontre n'a pas été suivie de relations régulières, mais le contact existe. La série de rencontres organisées à l'initiative du dernier ambassadeur tchécoslovaque dans l'île, Emile Keblusek, de 1989 à 1992, est plus intéressante. Elle a été inaugurée par une visite à Prague, dont le but était l'observation du fonctionnement du système fédéral. Elle s'est poursuivie au Ledra Palace, dans la zone-tampon. Les dirigeants des cinq partis chypriotes grecs de l'époque - dont Glafcos Clerides et Spyros Kyprianou - et de trois partis chypriotes turcs (TKP, CTP, YKP) y ont participé. L'UBP en revanche a argué du fait qu'aucun représentant du parti des colons (*Yeni Doğu Partisi*) n'avait été invité pour s'en abstenir. Les rencontres se sont ensuite poursuivies, mais rarement avec l'ensemble des partis politiques cités. Elles ne sont pas régulières, mais le contact peut être permanent, notamment *via* Internet ou encore par le truchement des représentants des partis à Londres. Tous les participants se sont exprimés, dans les déclarations suivant les rencontres, en faveur de la solution fédérale.

Le dialogue entre syndicats a débuté lors d'une conférence internationale à Nicosie en octobre 1978. Il s'est poursuivi à l'occasion de trois autres conférences internationales des syndicats à la Havane (février 1982), Prague (octobre 1982) et Nicosie (mars 1983). Une *All Cyprus Trade Unions Conference* s'est tenue à Londres en novembre 1984, qui a inauguré des relations plus régulières.

En réalité, les syndicats n'ont jamais cessé d'être en relations, ne serait-ce que parce que PEO, la confédération syndicale liée à Akel, servait d'intermédiaire entre les employeurs et les quelques centaines de salariés chypriotes turcs qui continuent de travailler en zone Sud. Une des figures du syndicalisme chypriote turc, Hasan Sarica, était membre de PEO jusqu'au printemps 1958, lorsque les organisations nationalistes Eoka et TMT mirent fin à l'unité syndicale intercommunautaire qui s'était exprimée le 1<sup>er</sup> mai. Menacés, assassinés, les syndicalistes ont dû cesser d'appartenir aux mêmes organisations<sup>53</sup>.

A partir de 1978, les syndicats ont suivi de près les négociations intercommunautaires. Ils ont même présenté un projet d'organisation du travail en cas de réouverture de l'aéroport de Nicosie telle que la prévoyait l'« Ensemble d'idées » de Boutros Boutros-Ghali : le projet traitait de la proportion de salariés de chaque communauté employés dans l'aéroport, de leur possible statut, sécurité sociale, monnaie dans laquelle seraient versés les salaires, etc ... Le dialogue syndical s'est institutionnalisé avec la tenue de trois grandes conférences du *All Cyprus Trade Unions Forum* en janvier 1995, mars 1997 et mai 1999, en plus de rencontres régulières de son comité de coordination<sup>54</sup>. Le

---

<sup>53</sup> Voir Παντελής Βαβνaba, *Κοινοί εργατικοί αγώνες Ελληνοκυπρίων και Τουρκοκυπρίων (γεγονότα μεσα από της Ιστορία)*. - Λευκωσία : par l'auteur, 1997, 116 p. [Luttes ouvrières communes des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs (faits tirés de l'histoire)].

<sup>54</sup> Entretien avec deux des coordonnateurs, Michalakis Papaefstathiou (PEO) et Nihad Elmas (Türk-Sen) en février et mai 1999.

moteur de la coopération syndicale est désormais la perspective d'adhésion à l'Union européenne et ses conséquences pour les salariés de l'île. Des représentants de la Conférence européenne des syndicats ont d'ailleurs assisté à ces réunions et les syndicats chypriotes turcs semblent considérer la future adhésion de l'île à l'UE avec moins de suspicion que les partis politiques. Il apparaît aussi que ces syndicats ont une influence certaine dans la zone Nord et que le pouvoir ne peut s'opposer à ces réunions auxquelles participent même les syndicats de la fonction publique BES-SEN (*Belediye Emekçileri Sendikası*, syndicat des employés municipaux), KTAMS (*Kıbrıs Türk Amme Memurları Sendikası*, Syndicat des fonctionnaires chypriotes turcs), KTOEÖS (*Kıbrıs Türk Orta Eğitim Öğretmenler Sendikası*, syndicat des enseignants du secondaire) et KTÖS (*Kıbrıs Türk Öğretmenler Sendikası*, syndicat des enseignants).

## Les acteurs sociaux

L'initiative des premières rencontres bicommunautaires<sup>55</sup> revient à l'organisation non gouvernementale *Friends of Cyprus* basée à Londres. Une première rencontre réunit des enseignants du primaire en février 1981. Suivirent des journalistes, des architectes et des ingénieurs civils, et *Friends of Cyprus* organisa ensuite des conférences élargies. Une deuxième initiative importante fut prise par des intellectuels de gauche chypriotes grecs et turcs. Une première conférence eut lieu à Berlin, en mai 1989, avec le soutien organisationnel des Verts allemands. Cette rencontre aboutit à la création du « mouvement pour l'indépendance et la fédération à Chypre », qui fonctionna jusqu'en 1991. Le mouvement suscita la méfiance des partis politiques, mais surtout celle des autorités chypriotes turques, qui reprochaient à leurs « ressortissants » de ne pas défendre la revendication de la souveraineté pour la République turque de Chypre-Nord. A juste titre : l'une des figures du mouvement, le pédiatre Ahmet Cavit An, déclara qu'il vivait dans une « zone occupée » ! L'administration ne délivra les autorisations qu'avec parcimonie puis plus du tout, sur instruction personnelle de Rauf Denktash, à en croire Ahmet Cavit An. Une partie des membres chypriotes grecs du mouvement décida en 1992 de s'adresser aux organismes américains présents dans l'île.

Cette demande d'aide répondait aux vœux du gouvernement américain. Plusieurs facteurs le poussaient à entrer en scène. D'une part, les Etats-Unis travaillaient à l'élaboration d'un processus de paix entre Israël et ses voisins. Sans y être directement liée, la question chypriote n'y est pas étrangère, puisqu'on ne saurait envisager une paix complète dans la région sans la résoudre. L'importance stratégique de la Turquie interdisait néanmoins aux Américains d'exercer des pressions plus fermes. Il fallait donc trouver un moyen d'intervenir. D'autre part, à cette époque, les Etats-Unis étaient pratiquement le seul pays qui continuait à financer le Haut Commissariat aux Réfugiés à Chypre. La question du relogement des réfugiés n'étant plus d'actualité, le Congrès et le gouvernement américains décidèrent de réaffecter les fonds alloués à des programmes d'enseignement, notamment l'octroi de bourses à des étudiants chypriotes grecs et turcs

---

<sup>55</sup> Toutes les informations qui suivent résultent de recherches menées en février, mars et mai 1999 à Chypre et d'une quarantaine d'entretiens avec les acteurs de ces initiatives.

désireux de faire des études aux Etats-Unis. C'est alors que le groupe informel de Chypriotes dont nous avons parlé demanda à la Commission Fulbright d'affecter des fonds à des séminaires de résolution des conflits et de soutenir ses initiatives en faveur du dialogue bicommunautaire. La Commission accepta, avec l'aval des autorités politiques américaines. Il s'agissait bien entendu de concilier plusieurs objectifs : garder une présence non politique à Chypre afin de redorer un prestige passablement terni par les événements de 1974<sup>56</sup> ; soutenir des initiatives en faveur de la réconciliation, (une façon de se dédouaner des accusations de passivité qui mettaient l'attitude américaine à Chypre en concurrence avec l'intervention en faveur du Koweït) ; garder un œil sur un processus qui pourrait aboutir (sait-on jamais ?) à un processus politique, de manière à être en mesure de l'influencer si nécessaire et de s'en glorifier en cas de succès. Enfin, c'était l'application de la nouvelle doctrine en matière d'aide : en faire plus pour les organisations non gouvernementales, moins pour les Etats, attirer des étudiants aux Etats-Unis afin, à terme, d'en accroître l'influence. La Commission Fulbright contribua donc à l'essor des activités et des groupes bicommunautaires à partir de 1992, notamment en mettant à leur disposition des salles de réunion ou la médiation de l'ambassade, afin de permettre aux Chypriotes turcs de venir assister aux rencontres. Elle invita des universitaires américains spécialisés dans les techniques de gestion et de résolution des conflits, notamment ceux de l'*Institute for Multi-Track Diplomacy*, du *Conflict Management Group* et du *NTL Institute for Applied Behavioral Sciences*. Vite débordée, la Commission Fulbright demanda dès 1993 l'aide de l'UNFICYP, qui prêta des salles de réunion au Ledra Palace, obtint des permis pour les Chypriotes turcs, facilita la communication entre les membres des groupes, principalement les communications téléphoniques, organisa des concerts dans la zone-tampon, jusqu'à ce que Rauf Denktash donne un coup d'arrêt à toutes les manifestations, en décembre 1997.

Les activités bicommunautaires furent également soutenues politiquement et matériellement par les ambassades de plusieurs membres de l'Union européenne, l'UE elle-même ou des organisations non gouvernementales bénéficiant de son appui. Ainsi, *Action en Méditerranée*, spécialisée dans le dialogue entre femmes (israéliennes et palestiniennes notamment), basée à Bruxelles, a organisé le réseau des femmes chypriotes baptisé *Cyprus Link* (créé en mars 1997). Une autre conférence importante se tint en Suisse, sous l'égide de l'organisation non gouvernementale Fosbo (Fondation suisse de bons offices) en août 1997.

Le dialogue intercommunautaire couvre un très large éventail d'activités. Des groupes se sont constitués par profession : artistes, architectes et ingénieurs civils, chefs d'entreprise, comptables, enseignants, journalistes, juristes, médecins, etc. Il existe aussi des groupes d'étudiants et même de lycéens dont certains ont participé à des camps d'été aux Etats-Unis, financés par la Commission Fulbright ou par une organisation non gouvernementale qui travaille en faveur de la paix au Proche-Orient, *Seeds of Peace*, et réunit des adolescents des deux communautés chypriotes. Le premier numéro du périodique bicommunautaire *Hade* est paru en janvier 1998, faisant suite à la création avortée de *Crossings*, un magazine qui, faute de moyens, n'a publié qu'un numéro en

---

<sup>56</sup> Les Etats-Unis sont accusés d'avoir donné le feu vert à la junte grecque pour déclencher le coup d'Etat, et d'avoir laissé la Turquie occuper un tiers de l'île. L'ambassadeur américain à Nicosie fut assassiné en 1974 par des membres d'Eoka B.

mai 1996<sup>57</sup>. *Hade* a été tiré à 2 000 exemplaires pour son premier numéro, un tirage de 1 000 exemplaires a été nécessaire, qui est aujourd'hui quasiment épuisé. Le deuxième numéro (novembre 1998) a été tiré à 3 000 exemplaires. Compte tenu de son mode de diffusion (au porte-à-porte et de bouche-à-oreille en zone Sud, sous le manteau en zone Nord), du fait que les fonctionnaires chypriotes turcs n'ont pas l'autorisation de participer aux activités bicommunautaires (à l'exception des représentants syndicaux), on mesure l'ampleur de la mobilisation en faveur de la réconciliation ou au moins du dialogue dans une île qui ne compte après tout que 845 000 habitants dont sans doute pas plus de 720 000 Chypriotes. Plusieurs concerts, expositions artistiques et fêtes ont également été organisés par l'UNFICYP. Ces activités ont plusieurs objectifs mais visent explicitement ou implicitement à la réunification de l'île, sous quelque forme que ce soit. Pour les moins de trente ans, il s'agit pour commencer de se découvrir, de s'apercevoir que celui d'en face a le même mode de vie et les mêmes comportements, parfois les mêmes blagues et les mêmes expressions dans sa langue - sans parler des mots passés du turc au grec et réciproquement. Certains découvrent que les différences qui les séparent qui des Grecs, qui des Turcs, sont peut-être plus grandes que celles qui les séparent des Chypriotes « de l'autre côté ». Ensuite, il s'agit d'apprendre à se faire confiance, ce qui passe par l'examen critique de l'histoire officielle enseignée de part et d'autre de la « ligne verte », opération à laquelle de nombreux groupes se sont livrés. Des dizaines de conférences et de projets ont pour objectif l'harmonisation des normes et des pratiques : le groupe des juristes discute des différences de législation, des conséquences de l'harmonisation de la législation de la République de Chypre avec celle de l'Union européenne ou de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Les architectes et ingénieurs civils ont mis au point des projets visant à la préservation des monuments et à la standardisation des normes parasismiques. Les journalistes travaillent à l'élimination des stéréotypes dans la presse, etc ... Des voyages à Kyrenia pour les Chypriotes grecs et à Paphos pour les Chypriotes turcs ont également été organisés.

Quelle est l'importance de ces activités ? En dehors des conférences occasionnelles et des rencontres à l'étranger, les seules possibles depuis la fin de la délivrance des autorisations, les réunions parrainées par la Commission Fulbright et l'UNFICYP au Ledra Palace ont atteint leur maximum au cours de l'année 1997 : de 30 à 60 réunions par mois, mobilisant 2 000 personnes<sup>58</sup>. Ajoutons que le concert *pop* de Sakis Rouvas et Burat Kut dans les jardins du Ledra Palace le 20 mai 1997 a attiré 3 000 spectateurs des deux côtés. Une fête organisée par l'UNFICYP et parrainée par dix Etats (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Slovaquie et la Suisse) et par la Commission européenne a rassemblé 4 000 personnes au Ledra Palace le 27 septembre 1997. Deux ans auparavant, une autre fête de l'UNFICYP avait réuni plus de 5 000 Chypriotes.

Cette ampleur fait dire à plusieurs des personnes que nous avons interrogées que les décisions sur les candidatures turque et chypriote prises par le Conseil européen à Luxembourg ne sont pas la vraie raison du coup d'arrêt mis aux activités

---

<sup>57</sup> Il est disponible sur internet, sur le site du fils d'Alpay Durduran, Turgut : <http://www.stwing.upenn.edu/~durduran>.

<sup>58</sup> Chiffres de l'UNFICYP.



bicommunautaires par la suspension des autorisations délivrées par l'administration chypriote turque. L'explication tiendrait plutôt, selon eux, à ce que le succès de ces activités devenait dangereux pour Rauf Denktash, décrédibilisant son discours selon lequel les Chypriotes grecs et turcs ne peuvent vivre ensemble. Ceux qui participent au dialogue depuis 1992 rappellent que Rauf Denktash avait placé dans les groupes au début de ces rencontres des hommes de confiance, chargés de faire échouer les discussions. Ces tentatives ont tourné court, certains ayant même pris parti en faveur des activités bicommunautaires. Cette hypothèse est confirmée par le précédent du mouvement pour l'indépendance et la fédération à Chypre dont l'action devenait dangereuse - car dissidente à l'intérieur de la communauté chypriote turque prétendument unie - et que l'administration chypriote turque finit par faire taire en refusant de délivrer les permissions à ses membres. Mais c'était en 1991. Le développement d'Internet à Chypre fait qu'il est désormais impossible aux autorités chypriotes turques d'empêcher les communications entre les acteurs sociaux de part et d'autre de la zone-tampon : les autorités n'ont ni les moyens techniques d'imiter le gouvernement chinois, ni l'intention d'interdire purement et simplement l'usage d'Internet alors que des milliers de jeunes Turcs viennent étudier dans les universités de la zone Nord et veulent donc pouvoir accéder à la toile - or les droits d'inscription universitaire, très élevés, sont une source de revenus non négligeable pour le régime.

Le soutien d'organisations internationales, d'ONG voire d'Etats est certes indispensable à toutes les actions bicommunautaires. Mais les relations entre ces « parrains » et les Chypriotes ne sont pas toujours dénuées d'arrière-pensées et peuvent être conflictuelles. Les OIG, ONG et autres organisations étatiques telles que la commission Fulbright sont là pour faciliter le travail des acteurs non étatiques chypriotes, servir d'intermédiaires avec le régime Denktash, principalement en ce qui concerne les autorisations de circulation d'une zone à l'autre, éventuellement pour financer des rencontres et des formations à l'étranger. Cependant la « récupération » par les diplomates étrangers (principalement américains), est redoutée, certains cherchant à contrôler voire à influencer ce qui se dit, se propose et se fait au cours des rencontres, et ce qui s'écrit dans *Hade*. Les acteurs non étatiques chypriotes craignent de devenir les instruments de la diplomatie américaine, et de quelque « agenda caché ». Appréhension qui fait écho, chez les acteurs militant pour la réconciliation, aux accusations de la presse nationaliste et des partis politiques. Certains limitent leurs critiques au carriérisme de tel diplomate qui veut apparaître comme l'organisateur des activités bicommunautaires. La société chypriote a encore peu d'autonomie par rapport à la sphère politique (d'où le succès du concept de société civile), et les partis ont tendance à se méfier de toute initiative qu'ils ne contrôlent pas. Ils s'inquiètent également de ce que la diplomatie américaine pourrait se servir de ces groupes comme d'un alibi à son absence de pression significative sur la Turquie et Rauf Denktash : en somme, ils ont peur que ces groupes ne soient que de la poudre aux yeux destinée à distraire l'opinion publique.

L'Union européenne est plus crédible que les Etats-Unis de ce point de vue ; mais la colère de Rauf Denktash à son égard nuit à son pouvoir d'intervention, elle ne peut donc qu'organiser des conférences à Bruxelles.

## **Women Walk Home et l'affaire Titina Loizidou**

Le *Women Walk Home* (WWH) est un autre type de mouvement social, unilatéral celui-là, intéressant parce qu'il a suscité l'opposition des partis politiques et qu'il a eu pour résultat la requête déposée contre la Turquie par Titina Loizidou auprès de la Commission européenne des droits de l'homme. Les arrêts résultant de cette requête mettent aujourd'hui la Turquie dans une position difficile vis-à-vis du Conseil de l'Europe sur l'affaire chypriote et pourraient contribuer à une modification du *statu quo*.

WWH a pour origine un groupe de femmes se réclamant de la résolution 361 du Conseil de sécurité de l'ONU qui demande, entre autres, le retour de tous les réfugiés dans leur foyer. La première marche organisée par le comité *ad hoc* de WWH eut lieu le 20 avril 1975 et réunit, selon les organisatrices, environ 30 000 femmes<sup>59</sup>. Pacifique et sans hostilité à l'égard des Chypriotes turcs, la première *Women Walk Home* fut interceptée par les casques bleus et ne put entrer dans la zone-tampon. Mis en sommeil en raison des négociations intercommunautaires, le mouvement reprit de la vigueur après leur échec en 1986. Les organisatrices décidèrent alors d'une nouvelle action, malgré les critiques des partis politiques qui redoutaient, officiellement, un incident grave sur la « ligne verte ». Mais selon Diana Markides, leur hostilité tenait également au fait que le mouvement échappait à leur contrôle. La marche de juin 1987 ne rassembla que cinq cents participantes. Elle fut cette fois arrêtée par les casques bleus à l'intérieur même de la zone-tampon, le lieu de la manifestation ayant été gardé secret jusqu'au dernier moment. Une troisième marche fut organisée en novembre 1987. Seul Edek soutint cette initiative. Les manifestantes se divisèrent pour tromper la vigilance de l'UNFICYP. Un groupe parvint à franchir la zone-tampon, et se retrouva face aux troupes turques. La manifestation fut un succès : le cortège était entré en zone Nord. Les femmes voulaient rencontrer des Chypriotes turcs et y parvinrent, puisque quelques journalistes firent irruption derrière les soldats turcs et discutèrent avec elles. Une ultime manifestation eut lieu le 19 mars 1989. Utilisant la même tactique, les femmes se divisèrent en plusieurs groupes et les lieux des actions furent gardés secrets. Un des groupes arriva à Achna, village chypriote grec abandonné<sup>60</sup> situé en zone Nord. Un autre, dans lequel se trouvait Titina Loizidou, se rendit à Lympia et pénétra en zone Nord. La police chypriote turque procéda à l'arrestation de plusieurs manifestantes puis à leur transfert à Nicosie-Nord. Elles furent relâchées dix heures plus tard et remises à la police de l'ONU au point de passage du Ledra Palace. Le mouvement resta sans suite parce qu'un comité parallèle se créa, et entraîna une scission contrôlée par des nationalistes qui provoquèrent une manifestation le 19 juillet au cours de laquelle tous les participants furent arrêtés par la police chypriote turque et détenus plusieurs jours.

Titina Loizidou introduisit sa requête auprès de la Commission européenne des droits de l'homme (N° 15318/89) le 22 juillet 1989. Elle visait l'arrestation des manifestantes par les forces de sécurité en zone Nord, mais aussi l'interdiction faite à la requérante de se rendre à Kyrenia, où elle possède des biens immobiliers. Le rapport de la Commission

---

<sup>59</sup> Dont l'historienne Diana Markides (entretien, mars 1999). Titina Loizidou a participé à toutes les marches de WWH.

<sup>60</sup> Les organisatrices ne souhaitaient pas manifester dans un village repeuplé par des réfugiés chypriotes turcs. Elles insistaient sur leur absence d'hostilité et sur leur revendication du retour de *tous* les réfugiés dans leur foyer.

du 8 juillet 1993 conclut que les violations des droits de l'homme alléguées par Titina Loizidou n'étaient pas fondées, et indiqua qu'elle refusait d'entrer dans le débat sur le statut de la République turque de Chypre-Nord (point 82 du rapport). Cette position conduisit la Commission à accepter l'existence de la zone-tampon, comme le fruit d'« arrangements » (point 82) et à ne pas examiner au fond la question de la liberté de mouvement entre le Nord et le Sud de Chypre (points 97 à 100). La requête fut donc rejetée, puis réintroduite par le gouvernement de la République de Chypre auprès de la Cour européenne des droits de l'homme le 9 novembre 1993.

Dans le premier arrêt de l'affaire Loizidou (objections préliminaires, 23 mars 1995), la Cour estime que la juridiction turque s'étend *de facto* à la zone Nord de Chypre en raison de l'occupation militaire. Dans le deuxième arrêt (bien-fondé, 18 décembre 1996), la Cour dit que la Turquie est effectivement responsable de l'interdiction faite à la requérante d'accéder à sa propriété. Enfin, le troisième arrêt (article 50, 28 juillet 1998) condamne la Turquie à verser 300 000 livres chypriotes pour tort matériel causé à Titina Loizidou, 20 000 livres pour tort moral et 137 084,83 livres pour frais et dépens. La Turquie a trois mois pour payer. Cet arrêt est peut-être le plus important car il ne condamne pas seulement la Turquie, il l'oblige à payer des dommages et intérêts. L'affaire Loizidou fait jurisprudence : toute personne possédant des biens en zone occupée, même sans être réfugiée, peut attaquer la Turquie et espérer obtenir un dédommagement pour tort matériel. Le montant total de ces dédommagements pourrait atteindre quelque 16 milliards de dollars, selon les calculs de l'avocat de Titina Loizidou, Achilleas Demetriades<sup>61</sup>. La Turquie, et la Cour avec elle, risquent donc de voir déferler les requêtes émanant de réfugiés chypriotes grecs. Mais si la Turquie « ne peut pas payer », selon l'expression employée par le ministère turc des Affaires étrangères, la raison officielle de son refus d'obtempérer tient à ce que le gouvernement turc ne veut pas accepter l'arrêt de la Cour qui nie la souveraineté de la République turque de Chypre-Nord. La Turquie ne s'est toujours pas exécutée, ce qui l'expose à des sanctions de la part du comité des ministres du Conseil de l'Europe, aucun Etat, la Turquie comprise, n'ayant jamais refusé d'obtempérer. D'autre part, les requêtes de réfugiés chypriotes grecs affluent auprès de la Commission des droits de l'homme. Cette forme de pression sur la Turquie dans le cadre de la question chypriote mérite qu'on y prête attention, car l'affaire Loizidou est toujours en suspens<sup>62</sup> et pourrait entraîner, au pire, le retrait ou l'exclusion de la Turquie du Conseil de l'Europe. Toute cette affaire et ses conséquences jurisprudentielles et financières accroissent encore le coût politique et financier de la présence de la Turquie à Chypre.

---

<sup>61</sup> Calcul réalisé en fonction de la totalité des propriétés de Chypriotes grecs en zone occupée. Voir *The Washington Times*, 28 novembre 1998, « Property loss suit thorny for Turkey. Greek Cypriot payments a Pandora's box ».

<sup>62</sup> Le 6 octobre 1999, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté la résolution intérimaire DH (99), qui concerne exclusivement l'affaire Loizidou, par laquelle le Comité « invite instamment la Turquie à revoir sa position et à payer la satisfaction équitable accordée conformément aux conditions indiquées par la Cour européenne des Droits de l'homme... ».

## CONCLUSION

Vingt-cinq ans après la partition, l'avenir de Chypre reste confus. La partition est-elle la solution à la question chypriote ? Seul le gouvernement turc et une partie des Chypriotes le pensent. L'étude de Radha Kumar<sup>63</sup> citée plus haut tend à montrer que la partition ne résout jamais les problèmes qu'elle prétend régler. Dans le cas chypriote, elle progresse dans certains domaines : « l'intégration » à la Turquie de la zone Nord sur le plan économique se poursuit. La zone Nord s'appauvrit, devient une base arrière du crime organisé et de l'extrême droite turcs. Dans le même temps, le processus d'adhésion de la République de Chypre à l'Union européenne permet au contraire l'assainissement de l'économie de la zone Sud, elle aussi menacée par les appétits du crime organisé, serbe et surtout russe. La prospérité de la zone Sud éloigne pour longtemps voire pour toujours la perspective de l'*enosis* avec la Grèce : les Chypriotes sont désormais plus riches et mieux administrés que les Grecs. Sur le plan démographique, la partition par l'homogénéisation de la population chypriote turque avec la Turquie se poursuit, aidée par l'enseignement, qui gomme les spécificités du dialecte, de la culture et de l'histoire chypriotes turcs au profit du turc standard, de l'histoire et de la culture officielles turques. Cependant, la communauté chypriote turque exilée ou émigrée cultive davantage son identité. D'où le paradoxe : c'est en Grande-Bretagne, au Canada ou en Australie, où le multiculturalisme est accepté, que cette communauté est le plus en sécurité (au sens le plus large du concept) et non au sein de la République turque de Chypre-Nord (qui n'est pas, nuance importante, la « République chypriote turque », *Kıbrıs Türk Cumhuriyeti*). L'escapisme des Chypriotes turcs et la participation d'un nombre non négligeable de ceux qui restent sur place aux activités bicommunautaires montrent à quel point la partition est loin de faire l'unanimité dans une communauté trop souvent décrite comme monolithique. Côté chypriote grec, même si la prospérité a permis aux réfugiés de trouver leur place au Sud, la partition reste une blessure vive : le succès des activités bicommunautaires en témoigne. Mais la « routine » de la partition - négociations, blocages, négociations, menaces, appels réguliers à la communauté internationale ... -, la prospérité et l'ouverture plus grande vers le monde (il devient plus facile de communiquer avec des Japonais par Internet qu'avec les Chypriotes turcs qui ne peuvent franchir la « ligne verte ») entraînent une démobilisation croissante. La tentation d'oublier le passé, c'est-à-dire la coexistence avec la communauté chypriote turque, mais aussi les crimes commis à son encontre, s'avère très dangereuse. Les dernières tentatives du gouvernement de la République de Chypre pour sortir de l'impasse laissent plutôt perplexe : le « dogme de défense unique » avec la Grèce sert de justification supplémentaire à l'armée turque en ce qui concerne sa présence massive à Chypre. Et il n'est guère dissuasif : l'appartenance commune de la Grèce et de la Turquie à l'OTAN est une assurance contre un conflit beaucoup plus sûre. Quant à la candidature à l'Union européenne, elle peut éventuellement aboutir à modifier le *statu quo* mais cela reste assez hypothétique, compte tenu de la volonté des dirigeants turcs et chypriotes turcs d'« intégrer » Chypre-Nord à la Turquie quoi qu'il arrive. Les initiatives venant de la

---

<sup>63</sup> Radha Kumar, *Divide and Fall ? Bosnia in the Annals of Partition*, Londres, Verso, 1997, 207 p.

société civile, activités bicommunautaires en tête, paraissent susceptibles d'apporter de nouvelles réponses, d'envisager des sorties du conflit acceptables par tous. Ces initiatives rappellent à la classe politique de l'île comme à la « communauté internationale » que la solution, quelle qu'elle soit, passe forcément par une consultation des citoyens. Si elle était entérinée *de jure*, la partition ne pourrait l'être que par référendum. D'un autre côté, si les Chypriotes grecs veulent vraiment la réunification de l'île, il leur faut sans aucun doute dépasser leur rôle de victimes de l'intervention militaire turque et envisager de réintégrer concrètement les Chypriotes turcs sans passer forcément par un accord entre chefs. Le gouvernement de la République de Chypre explique que près de la moitié de la communauté chypriote turque vit à l'étranger ; quelles propositions a-t-il à faire à cette population qui ne demande peut-être qu'à se réinstaller dans l'île ?

## Bibliographie sélective

- Arsenis G., interviewé par S. Constantinides, « Greece and Foreign Policy », *Etudes helléniques/Hellenic Studies*, 3 (1), 1994, pp.19-25.
- Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Cucó M., *Rapport sur la structure démographique des communautés chypriotes*, Document 6589, 27 avril 1992, 73 p.
- Attalides M., *Cyprus Nationalism and International Politics*, Edinburgh, Q Press Ltd, 1979, 226 p.
- Ayres R., « European integration: the case of Cyprus », *Cyprus Review*, 8 (1), printemps 1996.
- Bahcheli T., Carley P., Couloumbis T. et Klarevas L., *Greek-Turkish Relations and U.S. foreign Policy. Cyprus, the Aegean, and regional Stability*, Washington DC, Institute of Peace, « Peaceworks » (17), 1997, 44 p.
- Bahcheli T. et Rizopoulos N.X., « The Cyprus issue : what next ? » *World Policy Journal*, XIII (4), hiver 1996-97 : pp. 27-39.
- Βαβνaba (Π.), *Κοινοί εργατικοί αγώνες Ελληνοκυπρίων και Τουρκοκυπρίων (γεγονότα μεσα από της Ιστορία)*, Λευκοσία, par l'auteur, 1997, 116 p. [Luttes ouvrières communes des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs (faits tirés de l'histoire)].
- Billion D., *La Politique extérieure de la Turquie. Une longue quête d'identité*, Paris, L'Harmattan, coll. Comprendre le Moyen-Orient, 1997, 447 p.
- Birand M. A., *Thirty Hot Days*, Nicosie, K. Rustem & Bros., 1985, 115 p.
- Clerides G., « The Cyprus problem twenty years after the turkish invasion », *Etudes helléniques/ Hellenic Studies*, 3 (1), aut. 1994, pp. 9-17.
- Constantinides S. et Tassou T., « Droit international, droits de l'homme et réalpolitik : le cas de Chypre », *Etudes helléniques/Hellenic Studies*, 5 (1), printemps 1997, pp. 29-40.
- Couloumbis T. et Lyberopoulos C., *The Troubled Triangle: Cyprus, Greece, Turkey*, Athens, Eliamep, « Occasional Paper », 1998, 11 p.
- Damdelen M., *Scenarios to the Cyprus Problem, European Union and Sustainable Peace*, Nicosie, publié à compte d'auteur, 1998, 74 p.
- Denktash R., *The Cyprus Triangle*, New York, The Office of the Turkish Republic of Northern Cyprus, 1988 (2<sup>e</sup> édition, 1<sup>e</sup> édition : 1982), 419 p.
- Dodd C. H. (ed.), *The Political, Social and Economic Development of Northern Cyprus*, Huntingdon : The Eothen Press, 1993, 381 p.
- Drevet J-F, *Chypre île extrême. Chronique d'une Europe oubliée*, Paris, Syros/Alternatives, 1991, 333 p.
- Emiliou N., *Cyprus and the European Union : Problems and Prospects*, « Occasional Paper », Halki International Seminar, « L'Union européenne et la Méditerranée », Eliamep, septembre 1996, 32 p.
- Ertekün N., *The Cyprus Dispute and the Birth of the Turkish Republic of Northern Cyprus*, Nicosia, K. Rustem & Bros, 1984 (2<sup>e</sup> édition), 507 p.
- Farr T. F., « Overcoming the Cyprus tragedy: let Cypriots be Cypriot », *Mediterranean Quarterly*, 8 (4), automne 1997, pp. 32-62.
- Favre J-M, « Le Secrétaire général des Nations unies et le problème de Chypre : éloge de la patience », *CEMOTI*, (17), janvier-juin 1994, pp. 255-285.
- Hottinger J. T., « Chypre (république grecque) », pp. 95-106 in *Les Partis politiques en Europe de l'Ouest* éd. Guy Hermet, Paris, Economica, 1998.
- Klaveras L. J., « Turkey's right-v.-might dilemma in Cyprus: reviewing the implications of Loizidou v. Turkey », *Mediterranean Quarterly*, 10 (2), printemps 1999, pp. 97-112.
- Kumar R., *Divide and Fall ? Bosnia in the Annals of Partition*, Londres, Verso, 1997, 207 p.
- Μανρατγας (Κ. Β.), *Οψεις του Ελληνικού Εθνικισμού στην Κύπρο*, Αθήνα : Κατάρι, 1998., 221p. [Aspects du nationalisme grec à Chypre].
- Melakopides C., *Making Peace in Cyprus. Time for a Comprehensive Initiative*, Kingston (Ont., Canada),

Queen's University, Centre for International Relations, « Martello Papers » (15), 1996., 98 p.

Michaelides M., « The Turkish Cypriot working class and the Cyprus labour movement 1920-1963 », *Cyprus Review*, 5 (2), automne 1993, pp. 33-77.

Moran M., *Sovereignty Divided. Essays on the International Dimensions of the Cyprus Problem*, Nicosia : CYREP, 1998., 215 p.

Necatigil Z., *The Cyprus Question and the Turkish Position in International Law*, Oxford, Oxford University Press, 1989, 351 p.

Papadakis Y., « Greek Cypriot narratives of history and collective identity : nationalism as a contested process », *American Ethnologist*, 25 (2), 1998, pp. 149-165.

Papadakis Y., « Pyla : A mixed borderline village under UN supervision in Cyprus », *International Journal on Minority and Group Rights*, 4, 1997, pp. 353-372.

Theophylactou D. A., « A "German solution" for Cyprus's reunification or United Nations "enforcement" of Peace ? », *Mediterranean Quarterly*, 6 (3), été 1995, pp. 39-51.

Tzermias P., « Cyprus identity », *Cyprus Review*, 6

(1), printemps 1994, pp. 80-86.

Vaner S., « La Question de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne », *CEMOTI*, (21), janvier-juillet 1996, pp. 271-289.

#### • Activités bi-communautaires

Anastasiou H., « Conflict, alienation, and the hope of peace: the struggle for peace in militarised Cyprus », *Cyprus Review*, 8 (2), automne 1996, pp. 79-96.

Hadjipavlou-Trigeorgis M., « Unofficial inter-communal contacts and their contribution to peace-building in conflict societies : the case of Cyprus », *Cyprus Review*, 5 (2), automne, pp. 68-87.

Hadjipavlou-Trigeorgis M., « Conflict resolution mechanisms : a comparative study of four societies », *Cyprus Review*, 1 (1), printemps 1989, pp. 67-93.

Lasan D. B., « A comparison between men's and women's perceptions of and responses to bi-communal humanitarian programmes in Cyprus », *Cyprus Review*, 7 (1), printemps 1995, pp. 103-113.

Lasan D. B., « Humanitarian programmes. A strategy for post-conflict peace-building in Cyprus », *Cyprus Review*, 6 (1), printemps 1994, pp. 20-26.

## Sélection de sites Internet

Akel <<http://www.akel.org.cy>> : parti communiste chypriote grec (existent aussi, mais moins riches : <diko.org.cy>, <disy.org.cy>).

Ambassade des Etats-Unis

<<http://www.americanembassy.org.cy>> présente la position des Etats-Unis. Une page sur les activités bicommunautaires parrainées par l'ambassade.

Cyprus Bibliography Search

<[http://www.stwing.upenn.edu/~durduran/cgi-bin/bib/search\\_bib.shtm](http://www.stwing.upenn.edu/~durduran/cgi-bin/bib/search_bib.shtm)>

Cyprus Forum <<http://www.cyprusforum.com>> : promeut des discussions intercommunautaires.

Cyprus News Agency (République de Chypre) <<http://www.cyna.org.cy>>

Demetriades (cabinet d'avocats de Titina Loizidou) <<http://www.cyprus.com.cy>> : droits de l'homme.

Durduran (Turgut)

<<http://www.stwing.upenn.edu/~durduran>> : site dédié à différentes initiatives pour la réconciliation des communautés chypriotes grecque et turque.

Eastern Mediterranean University

<<http://www.emu.edu.tr/trnc>>

Forum for Friendship and Cooperation between Greek Cypriots and Turkish Cypriots

<<http://www.cy-peaceforum.demon.co.uk>>

Hellenic Ministry of Foreign Affairs

<<http://www.mfa.gr>>

Public Information Office (République de Chypre)

<<http://www.pio.gov.cy>>

République de Chypre <<http://www.kypros.org>>

République turque de Chypre-Nord

<<http://www.cypnet.com>>

<<http://kktc.pubinfo.gov.nc.tr>>

RTCN (Représentation à Washington)

<<http://www.trncwashdc.org>> : site intéressant pour sa lettre d'information (/News.html).

Turkish Ministry of Foreign Affairs

<<http://www.mfa.gov.tr>>

United Cyprus Movement

<<http://www.geocities.com/CapitolHill/3093>>

Vryonis Center <<http://www.glavx.org/cyprus>> : site présentant un « country profile » de Chypre. Toutes les résolutions des différents organes de l'ONU, et statistiques.

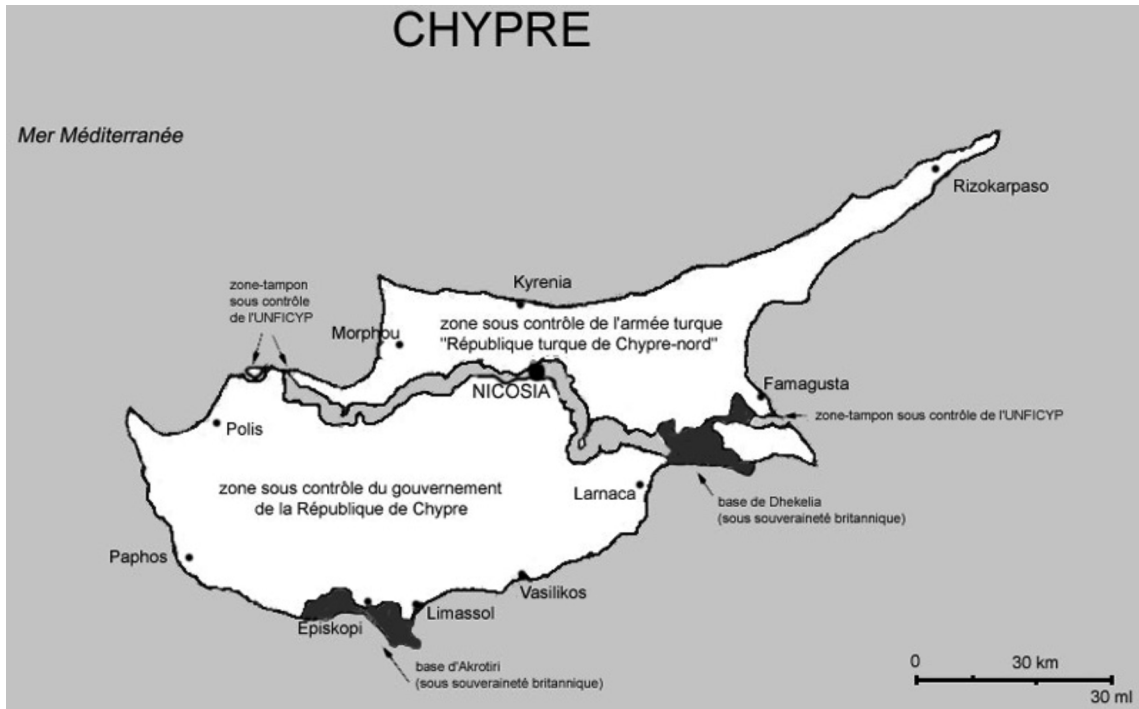
Yagcioglu (Dimostenis)

<<http://members.tripod.com/~dimos/grtr.html>> :

site consacré aux initiatives en faveur de la réconciliation entre Grecs, Turcs et Chypriotes.



# **A n n e x e s**



**Tableau 1**  
**Tableau comparatif des principaux indicateurs économiques**

Indicateurs	zone	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Taux de croissance du produit intérieur brut	sud	6,5	1,0	10,0	2,2	5,1	4,5	5,0	4,0	4,2
	nord	4,2	-6,4	6,2	1,5	-3,7	2,6	2,9		
Revenu par habitant en dollars	sud	9757	9986	11766	11200	12500	13300	13500		
	nord	3446	3115	3343	3528	3092	4185	4222		
Taux d'inflation	sud	4,5	5	6,5	4,9	4,7	2,6	3	3,6	2,2
	nord	69,4	46,3	63,4	61,2	215	72,2	87,5	87	
Taux de change (C£/1US\$)	sud	0,45	0,45	0,45	0,49	0,49	0,5	0,5	0,5	0,5
Taux de change (TL/1US\$)	nord	2607	4169	6868	10985	29704	45705	81137	151428	278053
Balance commerciale (millions de dollars)	sud	-1552	-1602	-2315	-1506	-1735	-2085	-2826	-2688	
	nord	-316	-248,6	-316,8	-309,4	-233,2	-266,7	-247,9		
Balance des paiements (millions de dollars)	sud	294	-65,6	-225	145	247	-363			
	nord	-16,4	-26,6	-23,4	-22,8	-4,2	-16,6	-2		
Taux de chômage	sud	1,8	2,3	1,8	2,6	2,7	2,6	3,1		
	nord	1,2	1,4	1,0	0,7	0,9	0,7	1,2		

**Tableau 2**  
**Le tourisme en zone nord**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
nombre de touristes (milliers)	301	220	268	359	352	390
dont de Turquie (milliers)	243	179	210	281000	256	300
en recettes (millions de dollars)	225	154	175	225	173	199

Sources : Département Relations publiques du ministère des Affaires étrangères et de la Défense de la " KKTC "

**Tableau 3**  
**Le tourisme en zone sud**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
nombre de touristes (milliers)	1561	1385	1991	1841	2069	2100	1950
en recettes (millions de dollars)	1031	857	1249	1364	1588	1620	1560

Sources : République de Chypre, PIO, *Almanac of Cyprus* 1997

**Tableau 4**  
**Population de la zone nord de Chypre**

années	1973 <sup>a</sup>	1978	1980	1985	1992	1993	1996
population	115 600	146 740	149 610	160 287	175 118	177 120	198 215

a : recensement effectué par la République de Chypre

Sources : recensements par les autorités chypriotes turques

**Tableau 5**  
**Référendum du 5 mai 1985 sur la Constitution de la RTCN (KKTC)**

	nombre d'électeurs	% des inscrits	% des votants
inscrits	91 810		
suffrages exprimés	71 933	78,3 %	
oui	49 477	53,9 %	69,4 %
non	21 012	22,9 %	30,4 %

Sources : *Friends of Cyprus Report* (Londres) n° 27, hiver 1985

**Tableau 6**  
**Élections présidentielles en RTCN (KKTC)**

	20 juin 1976	28 juin 1981	9 juin 1985	22 avril 1990	15 avril 1995 1 <sup>er</sup> tour	22 avril 1995 2 <sup>e</sup> tour
Rauf Denktash	76,6%	51,7%	70,2%	66,7%	40,40 %	62,48 %
Berberoglu (CTP)	21,8%					
Ö Özgür (CTP)		12,7%	18,3%		18,96 %	
Z. Rizkî (TKP)		30,5%				
A. Durduran (TKP) (YKP)			9,5%	1,2%	1,75 %	
I. Bozkurt (TKP)				32,1%		
M. Akîncî (TKP)					14,23 %	
D. Eroglu (UBP)					24,15 %	37,52 %
autres (en cumulé)	1,6%	5,1%	2%		0,51 %	

Sources : C.H. Dodd (ed.), *The Political, Social and Economic Development of Northern Cyprus*, Huntingdon, The Eothen Press, 1993.

Tableau 7

## Élections à la Chambre des représentants (Temsilciler Meclisi) en RTCN (KKTC)

	20 juin 1976		28 juin 1981		23 juin 1985		6 mai 1990		12 décembre 1993		6 décembre 1998	
	%	sièges	%	sièges	%	Sièges	%	sièges	%	Sièges	%	sièges
UBP	53,7	30	42,5	18	36,7	24	54,7	34	29,85	17	40,3	24
CTP	20,2	6	15,1	6	21,4	12			24,16	13	13,4	6
TKP	12,9	2	28,5	13	15,8	10	44,5 <sup>2</sup>	16	13,27	5	15,4	7
YKP							0,8	-	1,2	-	2,6 <sup>3</sup>	-
DHP <sup>1</sup>	11,7	2	8,1	2	7,4	-						
TBP			5,5	1								
YDP					8,8	4						
DP									29,19	15	22,6	13

<sup>1</sup> Le Halkçi Parti devient le Demokrat Halk Parti en 1979.  
<sup>2</sup> Le CTP et le TKP ont formé une coalition électorale.  
<sup>3</sup> Le YKP est devenu le YBH en 1998.

Sources : C.H. Dodd (ed.), *The Political, Social and Economic Development of Northern Cyprus*, Huntington, The Eothen Press, 1993 ;  
*Briefing* (Ankara), 20 décembre 1993, n° 969, *Friends of Cyprus Report* n° 36, printemps 1994

Tableau 8

## Élections à la Chambre des représentants de la République de Chypre

	24 mai 1981		8 décembre 1985		19 mai 1991		26 mai 1996	
	en %	en sièges	en %	en sièges	en %	en sièges	En %	en sièges
Disy	31,9	12	33,6	19	35,8	20	34,47	20
Akel	32,8	12	27,4	15	30,6	18	33	19
Diko	19,5	8	27,6	16	19,5	11	16,43	10
Edek	8,2	3	11,1	6	10,9	7	8,13	5
Ked	-	-	-	-	-	-	3,69	2
Adisok	-	-	-	-	2,4	-	1,44	-

Note : en 1985, le nombre de sièges est passé de 35 à 56 pour les Chypriotes grecs (le nombre de sièges réservés aux Chypriotes turcs de 15 à 24).

Sources : République de Chypre, PIO, *The Almanac of Cyprus 1997*.

Tableau 9

## Élections présidentielles de la République de Chypre

	13 février 1983	14 et 21 février 1988		7 et 14 février 1993		8 et 15 février 1998	
		1er tour	2e tour	1er tour	2e tour	1er tour	2e tour
G. Clerides (Disy)	33,93 %	33,32%	48,37%	36,74%	50,31%	40,61%	50,82%
G. Vassiliou (+Akel)		30,11%	51,63%	44,15%	49,69%	3%	
S. Kyprianou (Diko+Akel)	56,45 %						
S. Kyprianou (Diko)		27,29%					
V. Lyssarides (Edek)	9,53 %	9,22%				10,59%	
P. Paschalides (Diko+Edek)				18,64%			
G. Iacovou (Diko+Akel)						40,61%	49,18%
A. Galanos (Diko)						4,04%	
autres (en cumulé)				0,46%		1,69%	

Sources : Republic of Cyprus, PIO, *The Almanac of Cyprus 1997*. *Friends of Cyprus Report* n°41, printemps 1998.

**Tableau 10**  
**Sondage sur l'avenir de Chypre**

<b><u>Fédération, Confédération ou deux États ?</u></b>		
	Fédération	49%
	Confédération	12%
	Deux États	20%
	Aucun des trois choix	11%
	Ne savent pas / ne se prononcent pas	8%
<b><u>La solution confédérale au lieu de la Fédération ?</u></b>		
	Oui	12%
	Non	69%
	Aucun des deux choix	9%
	Ne savent pas / ne se prononcent pas	10%
<b><u>Que voteriez-vous en cas de referendum sur la solution fédérale ?</u></b>		
	Pour	45%
	Contre	42%
	Ne savent pas / ne se prononcent pas	13%
<b><u>Opinion sur la fédération comme solution à la question chypriote</u></b>		
	Bonne (salutaire)	34%
	Mauvaise (catastrophique)	27%
	Ni bonne ni mauvaise	33%
	Ne savent pas / ne se prononcent pas	6%

Sources : sondage paru dans *O Fileleuvqero* ("Phileleftheros, premier quotidien chypriote grec) du 15 février 1999

**Tableau 11**  
**Situation militaire à Chypre (1998)**

	zone sud (garde nationale sauf mention)	zone nord (armée turque sauf mention)
Troupes	10 000 + 1 300 officiers grecs 950 (Eldyk)	33 000  4500 (KKTC)
Chars d'assaut	102 AMX-30 41 T-80 41 M-48A5 (Eldyk)	282 M-48A5
Blindés légers	472	250
pièces d'artillerie	422	539

Sources : IISS *Military Balance 1998/99*

Troupes britanniques : 3 700 militaires - UNFICYP : 1 244 casques bleus